



Il y a 50 ans naissait le **PSU**. Jacques Sauvageot, ancien membre, revient sur cette époque. **REGARDS PAGE 2**



Les quelque 20000 **Roms** vivant en France sont privés des droits les plus élémentaires. **NPARGUMENTS PAGES 6&7**



Les mesures du gouvernement poussent de plus en plus de **retraités précaires** à continuer de travailler. **CAMPAGNE EMPLOI PAGE 5**

TOU**T** est à nous!

HEBDOMADAIRE DU **NPA** NOUVEAU PARTI ANTICAPITALISTE

8 AVRIL 2010 | N°50 | 1,20€ | WWW.NPA2009.ORG

SANS-PAPIERS

LOI BESSON RACISME D'ÉTAT



Samedi 13 mars, Paris. Cortège des sans-papiers lors de la manifestation contre les expulsions et pour le droit au logement, à l'appel du Réseau unitaire de lutte contre les expulsions (Resel). (PHOTOTHÈQUE ROUGE/JMB)

Mercredi 31 mars, **Éric Besson** a présenté le projet d'une nouvelle loi d'exception sur les étrangers qui durcit encore les conditions de séjour et veut accélérer le rythme des expulsions. La réponse du gouvernement à sa défaite électorale est de concurrencer le Front national.

L instauration de «zones d'attente», augmentation de la durée de rétention, double peine d'expulsion associée à l'interdiction de séjour, réduction du rôle des juges, etc., le gouvernement veut améliorer le rendement de sa machine à réprimer et expulser. «Des personnes pourront être reconduites à la frontière

alors que leur arrestation était illégale et, même si le juge des libertés et de la détention le constate, il ne pourra plus rien faire», prévient le vice-président du Syndicat de la magistrature. Alors que plusieurs mobilisations de soutien aux sans-papiers avaient permis de stopper des expulsions en faisant respecter les maigres droits du code des étrangers, la riposte de Besson est simple: durcir

encore plus une loi qui n'est qu'une machine à faire du chiffre, à rafler et expulser. Dès le lendemain, il faisait évacuer 250 sans-papiers en grève de la rue du Regard à Paris. Des centaines de CRS et gardes mobiles ont bloqué le quartier toute la journée, le métro a même été fermé.

SUITE DE L'ARTICLE EN PAGE 3

HAÏTI LES

VAUTOURS ARRIVENT

Le 31 mars, se tenait à New York une conférence internationale des pays donateurs pour la reconstruction d'Haïti. À l'issue de celle-ci, des promesses ont été faites pour 9,9 milliards de dollars, à condition que des «changements structurels» soient réalisés, avec le développement des zones franches pour l'industrie textile et la «modernisation» de l'agriculture... La première mesure pour soutenir Haïti reste l'annulation de la dette, ce qui n'était pas à l'ordre du jour. **LIRE PAGE 8**

PÔLE EMPLOI L'ACCUEIL DES CHÔMEURS

Alors que le chômage a explosé en 2009, les conditions d'accueil des personnes privées d'emploi ne cessent de se dégrader. Lorsqu'ils téléphonent, les chômeurs tombent sur un répondeur ou un opérateur privé qui profite du moindre manquement aux obligations pour le radier. Dans les agences Pôle Emploi, les effectifs ne permettent pas de recevoir tout le monde et les offres de travail sont inexistantes. Le service public de l'emploi est en train de disparaître alors que la pauvreté gagne du terrain chaque jour. **LIRE PAGE 10**

SNCF

BRAS DE FER POUR LE SERVICE PUBLIC



Les cheminots se sont mis en grève le 6 avril, pour protester contre le démantèlement de la SNCF. La direction réorganise l'entreprise afin de supprimer des emplois, détruire la solidarité salariale, mettre les services en concurrence les uns contre les autres, pour privatiser la SNCF service après service, comme le fret. **LIRE PAGE 4**



édito

Par Robert Pelletier

RETRAITES :
URGENCE

La course de vitesse est lancée pour la contre-réforme des retraites. Le 12 avril, Éric Woerth commencera les réunions bilatérales avec les confédérations syndicales et le Medef. Le 14, le Conseil d'orientation des retraites (COR) rendra public son rapport. Réunies une nouvelle fois le 29 mars, la CGT, la CFDT, Solidaires, la FSU, l'Unsa, la CGC et la CFTC ont décidé d'interpeller les salariés et le gouvernement sur les questions des salaires, de l'emploi et des retraites au travers d'une journée nationale de mobilisation le 20 avril. Sûr que Sarkozy et Fillon ne vont en pas en dormir...

Et pourtant il y a urgence. Depuis des années, patronat et gouvernement martèlent l'idée que le déficit des caisses de retraites et l'allongement de la durée de la vie rendent inévitables l'augmentation de la durée de cotisation et le report de l'âge légal de départ en retraite. Il faut donc à la fois convaincre que l'augmentation des salaires et la suppression du chômage permettent de résoudre la question et que seule la mobilisation permettra de stopper un gouvernement qui force malgré son discrédit. Encore faut-il être convaincus. Ce qui n'est pas le cas de la CFDT, la CGC et la CFTC qui ne sont pas contre une modification du système de répartition en introduisant différentes formes de capitalisation. Encore faut-il être convaincant. Ce qui n'est pas le cas de la CGT, de FO ou de la FSU qui, tout en acceptant le débat anesthésiant voire mortifère dans le COR, ne préparent pas, ne construisent pas la mobilisation indispensable. Il est inacceptable de laisser les structures syndicales locales prendre seules des initiatives décentralisées. Il faut se fixer l'objectif d'une vingtaine de gros meetings ou rassemblements à l'initiative de toutes les organisations, partis, associations, militants décidés à s'engager dès maintenant dans l'indispensable « tous ensemble », vers une mobilisation et une grève générales. Le refus de l'allongement de la durée de cotisation et du report de l'âge légal de départ constituent une base minimum de construction de cette mobilisation.

à noter

9-10 AVRIL, CONTRE-SOMMET MADRID, PARIS. Réunions et débats de préparation du contre-sommet de Madrid, le 9 avril de 18 à 22 heures, puis le 10 avril de 10 à 18 heures. RV Bourse du travail, 3 rue du Château-d'Eau, M° République, Paris. Programme complet sur le site : cif-madrid2010.site.voila.fr

10 AVRIL, DÉBAT, PARIS. La commission culturelle du CE de la Caisse d'épargne Île-de-France organise une soirée débat sur le sujet « Des grèves... pour quoi faire ? » Au programme : films, débat,

expo photos, etc. RV au Centre culturel La-Clef, 21, rue de la Clef, Paris 15°.

10 AVRIL, HAÏTI, PARIS. Les Haïtiens et leurs amis sont appelés à se rassembler pour exiger que le gouvernement français tienne ses promesses d'aide et d'accueil suite au séisme. RV à 15 heures, place de l'Hôtel-de-Ville (voir aussi page 8).

13 AVRIL, IVG, SAINT-DENIS. Réunion publique organisée par le MFPF 93, dans un contexte de regroupements et de fermetures de centres IVG.

RV de 14 à 17 heures à la Bourse du travail de Saint-Denis.

14 AVRIL, DÉBAT DROITS DE L'HOMME, PARIS. Les mercredis de La Documentation française vous invitent au débat sur les droits de l'homme « 1948-2010 : les droits de l'homme sont-ils toujours universels ? », qui se tiendra en présence de Boutros Boutros-Ghali, ancien Secrétaire général de l'ONU et Xavier Patier, directeur de l'information légale et administrative. RV à 17 h 30, 29 quai Voltaire, Paris 7°.

15 AVRIL, NPA, FIRMINY. Le NPA Loire-Nord organise une réunion publique à Firminy (Loire). RV à 19 heures, salle François-Mitterrand, rue Gambetta.

17 AVRIL, JON ANZA, SAINT-JEAN-DE-LUZ. Le collectif Jon Anza appelle à manifester pour réclamer la vérité sur la disparition de Jon Anza, militant de l'ETA mort mystérieusement. RV à 17 heures à Saint-Jean-de-Luz (voir aussi page 8).

À SUIVRE SUR
www.npa2009.org

regards



Jacques Sauvageot (DR)

Propos recueillis par Jean-Claude Vessillier

ANNIVERSAIRE IL Y A 50 ANS, LE PSU

Le PSU (Parti socialiste unifié), auto-dissous en 1989, a été fondé en 1960. Nombreux voulurent y lutter pour une alternative au capitalisme. Président de l'Unef en 1968, Jacques Sauvageot fait partie de ces militants du PSU qui ne se sont pas ralliés à l'ordre dominant.

Que représentait le PSU (Parti socialiste unifié) pour un militant du mouvement étudiant dans les années 1960 ?

D'abord une organisation non étudiante, une organisation qui n'était pas une organisation « de jeunes » ! C'était la possibilité de rencontrer des militants de tous âges, de tous milieux et origines, s'intéressant à tous les domaines de la vie sociale et politique. Et notamment des syndicalistes de tous les secteurs, des militants du domaine social... C'était ensuite le seul parti qui s'était vraiment engagé dans les luttes anticolonialistes et contre le régime gaulliste, qui proposait de repenser la vie et le monde autrement que dans le cadre du système capitaliste, mais sans s'aligner sur le « socialisme réel ». C'était enfin un parti où l'on pouvait penser, discuter, un parti ouvert, avec beaucoup de personnalités, et où tout le monde avait droit à la parole.

En Mai 68, comment as-tu vécu ta responsabilité de porte-parole médiatisé de l'Unef et ton appartenance au PSU ?

Le PSU a été très important pour nous tous, militants engagés dans le mouvement étudiant, et notamment à l'Unef. D'une part, avant Mai 68, parce que les contacts que nous avons eus, grâce au PSU, avec les mouvements dans d'autres pays, notamment en Italie, nous avaient « mis dans le bain ». D'autre part parce que le PSU nous a aidés à avoir tant des informations sur ce qui se passait un peu partout que des éléments d'analyse, de réflexion, de propositions, permettant de relier le mouvement étudiant au mouvement social général, et donc d'avoir des mots d'ordre susceptibles de contribuer à l'unité du mouvement ; ce qui, sur le plan de la « médiatisation », était important ! Et cela, sans remettre en cause notre indépendance. Le PSU ne nous a jamais dicté de mots d'ordre. Oui, on peut vraiment dire qu'il nous a vraiment aidés. D'autant plus que, grâce à ses militants dans tous les secteurs, investis dans les quartiers, les entreprises, chez les paysans..., il nous apportait un renfort considérable. Sur le plan pratique, la liaison avec le bureau national du PSU, et plus particulièrement avec son responsable aux questions étudiantes, Marc Heurgon, mais aussi avec Abraham Béhar ou Jean-Marie Vincent par exemple, a été constante tout au long de la période ; et nos contacts avec les dirigeants syndicalistes, SNES-Sup, CFDT et FEN en particulier, devaient beaucoup aux liens qu'entretenait avec eux le PSU, outre l'appartenance de nombre d'entre eux à ce parti.

Tu as signé un appel pour le 50^e anniversaire de la création du PSU qui déclare « le réalisme, c'est toujours l'utopie ». En quoi l'utopie est-elle toujours nécessaire et « réaliste » ? S'il n'y a pas d'utopie, il n'y a pas d'espoir, pas de vie ! Le réalisme seul, c'est l'habitude, au mieux la préservation des acquis, au pire celle de son siège, de son territoire, l'enfermement ! Et, au bout du compte, l'acceptation du système existant ! L'appel lancé à l'occasion du 50^e anniversaire de la création du PSU témoigne de cette nécessité de la poursuite des luttes dans le cadre d'une « utopie réaliste », et pas

simplement d'une vague nostalgie commémorative... C'est du moins ce que j'ai cru comprendre et qui, je crois, l'a été par ceux qui l'ont signé.

Dans l'introduction que tu as préparée pour le livre sur les étudiants du PSU des années 1960', tu indiques que le PSU voulait construire dans un monde « moderne » une alternative au capitalisme qui ne soit pas celle du « socialisme réel » Comment poses-tu aujourd'hui la question de cette alternative au capitalisme ?

À mon avis, la question d'un « socialisme moderne » se pose aujourd'hui, dans des termes qui, fondamentalement, ne sont pas différents de ceux des années 1960 : certes le socialisme réel s'est effondré, mais ce n'était pas un modèle, c'était plutôt un contre-modèle ; certes l'économie de marché semble l'emporter partout, mais on voit à quel prix ! Je lisais, il y a peu, un article dans lequel l'auteur écrivait que le capitalisme était fondé sur le fait qu'il devait faire le bonheur de l'homme, que tout le monde était d'accord là-dessus aujourd'hui. Eh bien non ! Ce n'est pas dans sa nature ni dans ses pratiques ! Il faudrait aujourd'hui arriver à repenser le monde, l'organisation de nos sociétés, autrement que dans l'acceptation du système dominant, ou sa dénonciation dans des termes simplistes, mais qui ne débouchent sur aucune construction vraiment nouvelle, que ce soit en termes d'organisation, de revendication et d'action.

1. *Au cœur des luttes des années 60, les étudiants du PSU*, éditions Publisud, mars 2010.

Lire aussi l'article dans *Tout est à nous ! la Revue* n°9



Stade de Charléty, 27 mai 1968. (Collombert)



DROITE ÇA SE LÉZARDE

Depuis deux semaines, les tensions sont de plus en plus fortes au sein de la majorité du fait du bouclier fiscal, mesure phare du quinquennat de Nicolas Sarkozy.



Treize députés de la majorité ont déposé une loi contre le bouclier fiscal. (PHOTO THÉQUE ROUGE/BABAR)

Le bouclier fiscal a coûté à l'État environ 586 millions d'euros en 2009, soit davantage que l'année précédente, d'après les déclarations, jeudi 1^{er} avril, de la ministre de l'Économie, Christine Lagarde. Et ce n'était pas un poisson d'avril. 16 500 contribuables ont profité du dispositif en 2009. Certes, ces presque 600 millions d'euros de manque à gagner n'expliquent pas à eux seuls les 145 milliards d'euros de déficit public et les 1 490 milliards de dette mais ils symbolisent la politique menée par Sarkozy et l'UMP : toujours privilégier les plus riches, en dépit de tout. Mais en période de crise aiguë du capitalisme avec un coût social terrible pour les salariés et les classes populaires, l'entêtement du président de la République, qui a rappelé à l'ordre les députés de la majorité, ne passe plus. Normal

que cette question « pour-risque » le débat à droite. Depuis l'échec cuisant des régionales, à l'UMP les langues se délient et l'on assiste même à une véritable fronde contre Sarkozy, à travers cet épineux bouclier fiscal. Celui-ci ne gênait pas beaucoup la majorité il y a encore peu de temps, mais devant l'impopularité grandissante du président et celle de cette mesure, certains, de plus en plus nombreux à droite, se désolidarisent du chef de l'État. Gérard Longuet, président du groupe UMP au Sénat, estime que l'on ne peut plus « éluder la question de recettes nouvelles et de leur équitable répartition ». Jean-François Copé, son homologue à l'Assemblée – et inventeur du bouclier fiscal en 2006 –, admet que sa « religion n'est pas totalement définitive sur le sujet ». L'ancien Premier ministre Alain Juppé ajoute qu'il ne serait pas choqué « qu'on demande aux très riches de faire un

effort de solidarité supplémentaire vis-à-vis de ceux qui souffrent dans la crise ». Le dernier coup de poignard dans le dos est venu de treize députés UMP, plus ou moins « villepinistes », qui ont plaidé pour la suspension du bouclier fiscal et déposé une loi. Mais pour Sarkozy, renoncer à cette mesure, après avoir reculé sur la taxe carbone il y a peu de temps, est purement et simplement inacceptable. Cela signifierait pour lui perdre de l'autorité et céder à des parlementaires. Un comble dans un régime comme celui de la V^e République. Pour le moment, Sarkozy s'entête donc. C'est sans compter le retour de Villepin, bien décidé à se poser en opposant au chef de l'État. Lors d'une conférence de presse après les élections régionales, l'ancien Premier ministre s'est lancé dans un réquisitoire contre la politique de Sarkozy et n'a pas exclu d'être candidat en 2012.

Le « chiraquien » Villepin a également annoncé la fondation d'un nouveau mouvement politique qui verra probablement le jour le 19 juin prochain. Évidemment Villepin aura bien du mal à nous faire oublier qu'il est de droite et qu'il a sévi il n'y a pas si longtemps que cela au gouvernement. Il s'était alors illustré notamment par sa politique de répression lors de la révolte des banlieues en 2005 et avec le CPE qu'il avait dû retirer face aux mobilisations. La contestation de parlementaires UMP, le retour de Villepin et la prise de distance du Nouveau Centre révèlent les difficultés de toute la droite et de Sarkozy en particulier, en panne de crédibilité mais surtout de légitimité. À droite le front se lézarde, et ce n'est sans doute que le début.

Myriam Martin

SANS-PAPIERS

SUITE DE LA PAGE 1

Les flics ont réquisitionné le toit d'un bâtiment de l'Éducation nationale pour y installer des caméras, malgré l'opposition des personnels. Plus inquiétant, la préfecture a été jusqu'à demander à la direction de la RATP la mise à disposition d'une rame spéciale de métro pour évacuer les sans-papiers. Cette demande de collaboration, faisant penser à la sinistre époque de Drancy, a été stoppée net par les syndicats.

Ce durcissement est une offensive générale contre les immigrés et une volonté de les instrumentaliser pour développer le racisme. Plusieurs raisons expliquent cette évolution qui va se poursuivre et s'amplifier.

La campagne raciste sur l'identité nationale n'a pas bénéficié au gouvernement et a redonné une légitimité au FN. Sarkozy et sa clique ont décidé de surenchérir dans cette stratégie pour aller chercher des voix pour 2012 à l'extrême droite. La surenchère va être sans fin, même s'il y a fort à parier qu'elle profite plus à l'original qu'à la copie.

Le capitalisme s'enfonce dans la crise économique. Toutes les promesses de Sarkozy volent en éclats, des centaines de milliers de licenciements supplémentaires s'annoncent dans les mois à venir. Une des seules promesses qu'il peut tenir, c'est d'expulser toujours plus, en niant les droits et restreignant les recours. C'est la stratégie raciste classique de désignation de boucs émissaires à la crise.

La concurrence entre États s'intensifie, les tensions s'aggravent, en particulier au Moyen-Orient et Obama envoie plus de troupes en Afghanistan. Pour trouver des justifications à la guerre, l'un des leviers idéologiques est la peur. Il faut construire une représentation de la menace incarnée par l'« étranger », qu'il soit musulman, arabe ou noir. La poursuite de l'offensive sur la burqa montre que le gouvernement va accentuer la polémique sur l'identité nationale, renforçant encore l'islamophobie et le racisme.

Besson est dangereux. Sous la houlette de Sarkozy, il a compris qu'il pouvait infliger des défaites sévères au mouvement antiraciste qui s'est enraciné ces dernières années. Il cherche à élargir la criminalisation de la population. Les lois d'exception anti-immigrés seront étendues à d'autres catégories, contre les soutiens, les syndicalistes et tous ceux qui résistent.

Il est crucial pour tout le mouvement ouvrier de ne pas laisser les travailleurs sans papiers en grève depuis des mois se faire écraser par le gouvernement. Les élections régionales passées, Besson veut expulser les sans-papiers de tous les piquets restants. Pour les grévistes, la situation est très difficile, ils sont épuisés et assez isolés. Suite aux expulsions et au harcèlement patronal et policier, leur nombre a fortement diminué. La direction de la CGT a toujours refusé de faire de cette lutte une lutte sociale et politique large, impliquant les Français et les immigrés. Elle a même récemment signé sur la question un document avec une partie du Medef intitulé « approche commune ». Accord ridicule aussitôt désavoué par le gouvernement qui ne veut rien lâcher. Aujourd'hui, le mouvement de grève risque l'isolement et la répression.

Dans ce climat politique particulièrement nauséabond, où se multiplient les provocations racistes, il est urgent d'unifier et coordonner toutes les résistances. Il faut dépasser le sectarisme de la CGT vis-à-vis des collectifs de sans-papiers ou des partis politiques de gauche. Il faut dépasser la fragmentation des mouvements. Le NPA doit y mettre toutes ses forces.

Il faut également mobiliser autour de la marche des sans-papiers qui ira de Paris à Nice où se tiendra, les 31 mai et 2 juin, un sommet de la Françafrique, autour de Sarkozy et de 67 chefs d'État et dictateurs.

Antoine Boulangé



(PHOTO THÉQUE ROUGE/MB)

et aussi

LOI ANTI-BANDES : ANTI-LIBERTÉS. Le 8 mars, le ministre de l'Intérieur a produit une circulaire mettant en place un « plan d'action pour renforcer la lutte contre les bandes ». Cette circulaire est une mise en œuvre de la loi du 2 mars 2010 sur le renforcement de la lutte contre les violences de groupe et la protection des personnes chargées d'une mission de service public. Il est dit clairement que « lutter contre les bandes peut revêtir différents aspects selon l'objectif à atteindre ». De fait, cette circulaire d'application vise deux catégories de personnes : les jeunes des quartiers et les manifestants, même si ce sont les quartiers dits « sensibles » qui font l'objet des huit pages de la circulaire. Outre un mode d'emploi très détaillé du « dépistage des bandes », il faut retenir les deux aspects suivants : le renforcement du fichage – avec le décret du 16 octobre 2009 – qui permet un traitement automatisé de données à caractère personnel concernant des « personnes dont l'activité individuelle ou collective indique qu'elles peuvent porter atteinte à la sécurité publique » et

l'extension de la vidéosurveillance. Cette circulaire confirme le renforcement de l'arsenal répressif qui, sous prétexte d'un prétendu renforcement du phénomène des bandes, porte atteinte aux droits et libertés d'une partie de la population, déclarée « à risque ».

BURQA. Consulté, le Conseil d'État a écarté la possibilité d'une interdiction générale du voile intégral. Son avis est « qu'on ne peut décider a priori ce qui est digne pour les adultes ». Face à ce revers, le gouvernement a décidé qu'il fallait interdire maintenant la burqa non pas pour défendre le droit des femmes mais pour des « impératifs de sécurité ». Cela éclaire toute cette opération qui n'est qu'un prétexte pour mener une campagne à caractère xénophobe et raciste et centrer les conversations sur un autre sujet que celui des responsabilités du chômage. Ce dérivatif grossier se met en place dans toute l'Europe. Ainsi le Danemark en fait un débat central alors que seulement trois femmes portent la burqa dans ce pays !



HÔPITAL CHARLES-FOIX LE COMBAT CONTINUE!

Le personnel de l'hôpital Charles-Foix (Ivry-sur-Seine) se mobilise contre la destruction du service public de cet hôpital spécialisé dans la gériatrie.

LE PERSONNEL de l'hôpital Charles-Foix (Ivry-sur-Seine) est toujours en lutte pour protester contre le plan stratégique de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris (AP-HP), qui prévoit la fusion de 37 établissements en douze groupes, des restructurations, etc.

Cet hôpital, à vocation gériatrique, se trouverait sacrifié au nom de la logique comptable. Le prétexte invoqué est la vétusté des locaux, dont la réhabilitation nécessiterait un investissement de 400 millions d'euros, ainsi que la difficulté de recrutement de personnel. Depuis dix-huit mois, l'hôpital de la longévité est en chantier avec une ouverture prévue fin 2010. Cet institut est en grande partie financé par l'État, les collectivités territoriales et locales.

Le 22 mars, en fin de soirée, un rendez-vous a pu être pris avec le directeur général de l'AP-HP, Benoît Leclercq, mais cela a abouti à un dialogue de sourds. Le directeur botte en touche sur la réunion prévue le 26 mars portant sur la gérontologie. Au cours de cette réunion, la présence de représentants du corps médical au sein de la délégation des représentants syndicaux du personnel a quelque peu bousculé les argumentations avancées de la direction générale ainsi que les objectifs de restructuration.

Le 18 mars au matin, plus de 300 personnes (administratifs, ouvriers, soignants, médicaux et paramédicaux) avec les syndicats (CGT, SUD, CFDT et FO) ont décidé d'interrompre une réunion de la commission de surveillance (conseil d'administration local) pour dire non à la fusion entre l'hôpital Charles-Foix et celui de la Salpêtrière (Paris 13^e), à la suppression de centaines d'emplois et à la perte de 400 lits (près de la moitié des lits budgétés), due à la fusion et à l'ouverture du nouveau secteur de moyen séjour à l'hôpital Rothschild.

Le 12 mars, suite à l'occupation du siège de l'AP-HP, l'intersyndicale (CGT, SUD, CFDT et FO) a obtenu du directeur général la suspension du plan stratégique. Dans le Val-de-Marne, d'ici 2015, se dessine une augmentation de la population des personnes âgées : +18% de 60 à 74 ans, +10,5% de 75 à 84 ans et +62% de 85 ans et plus. Les besoins devraient donc augmenter. Le personnel a du mal à comprendre que l'on sacrifie la gériatrie au motif qu'elle ne serait pas rentable dans le public alors qu'elle l'est dans le privé!

Le personnel de l'hôpital Charles-Foix a décidé de maintenir la pression et appelle à un nouveau rassemblement le 8 avril (deuxième réunion sur la gériatrie) devant le siège de l'AP-HP, avenue Victoria, à Paris.

Bertrand Loup

SNCF BRAS DE FER POUR DÉFENDRE LE SERVICE PUBLIC

À l'appel de la CGT et Sud-Rail, les cheminots ont repris un mouvement de grève pour s'opposer au démantèlement de la SNCF et aux suppressions de postes.



(PHOTO THÈQUE ROUGE/FRANCK HOULGATE)

La direction de la SNCF réorganise l'ensemble de l'entreprise en différentes entités cloisonnées, dédiées à un seul type d'activité (marchandises, grandes lignes, TER, etc.) et mises en concurrence entre elles. Dans chacune de ces entités, la direction mène une politique de massives suppressions de postes (moins 22000 depuis 2002) et impose un blocage des salaires. Partout, l'objectif imposé est de faire travailler plus avec de moins en moins de cheminots. Pour cela, la direction cherche à imposer une dégradation des conditions de travail, notamment en contournant la réglementation du travail. Le PDG de la SNCF, Guillaume Pépy, n'a pas caché son intention de vouloir imposer à environ 25000 cheminots dédiés à l'activité de transport régio-

nal de voyageurs (TER) une réglementation à la baisse pour être encore plus compétitif face à la « concurrence ». Dans la branche du transport de marchandises (fret), la direction cherche par tous les moyens à se débarrasser des transports estimés économiquement non rentables, quitte à mettre des centaines de milliers de camions supplémentaires sur les routes. Elle cherche à supprimer des milliers de postes, à fermer des triages et des gares de marchandises. Dans cette branche, où la direction organise une baisse brutale de l'activité, des journées de chômage technique, dites « inutilisées », sont imposées à bon nombre d'agents, ceux de la conduite en particulier, ce qui se traduit par des pertes de salaires. Ceci, alors que d'autres services sont en sous-effectif au point de ne pouvoir assurer tout le service prévu.

Bon nombre de cheminots comprennent que la nouvelle organisation (un démantèlement pour les syndicats) préfigure une possible séparation de certaines activités de la SNCF, leur transformation en filiales, voire leur privatisation à terme. La SNCF recentre ses activités sur ce qui lui semble être le plus rentable à court terme, sans se soucier de l'intérêt de la collectivité à long terme. Cela se traduit aussi par une augmentation continue du prix des billets pour les usagers. L'État se désengage en investissant de moins en moins dans le secteur ferroviaire. Pour l'Europe, comme pour le gouvernement français, c'est un secteur qu'il faut libéraliser en le confiant à la concurrence et au secteur privé. Face à cette politique contraire aux intérêts des usagers et des cheminots, seule peut répondre une mobilisation importante.

Les cheminots, comme l'ensemble des travailleurs, n'ont aucune raison d'accepter un recul de leurs conditions de travail et de salaires. Dans plusieurs régions, des préavis de grève reconductibles ont été déposés pour le 6 avril au soir, notamment par la CGT Cheminots. SUD-Rail a posé un préavis de grève reconductible dès le 23 mars. Après le succès des grèves du 3 février et du 23 mars à la SNCF, où environ un cheminot sur trois a cessé le travail, espérons qu'un maximum de cheminots auront saisi cette occasion pour faire monter d'un cran la riposte. Seule une grève déterminée de tous les cheminots pourra imposer la satisfaction des revendications élémentaires : des embauches, des augmentations de salaires, l'arrêt de toutes ces restructurations.

Axel Persson

et aussi

PÔLE EMPLOI EN GRÈVE. Depuis le 6 avril, les agents du Pôle Emploi de Graulhet (Tarn) sont en grève. Cette grève reconductible, votée par la quasi-totalité des agents, s'inscrit dans le droit fil de la lutte engagée depuis plusieurs semaines par les enseignants et les postiers. Elle rejoint l'action des cheminots contre la privatisation rampante de l'ensemble des services publics. Manque de moyens matériels et humains, non-remplacement des personnels absents, absence de formation efficace... le regroupement de l'ANPE et de l'Assedic a eu pour effet premier de rendre encore plus dure la vie des demandeurs d'emploi. La dégradation progressive des conditions de travail barre toute possibilité de rendre un service de qualité aux usagers, tant demandeurs d'emploi qu'entreprises désireuses de recruter, et s'inscrit dans la politique opiniâtre de destruction du service public au profit des maisons de l'emploi qui ne sont que des officines de recrutement au service exclusif du patronat.

MONTAUBAN : CLINIQUE EN GRÈVE. 80% des 450 salariés de la clinique du Pont-de-Chaume à Montauban (Tarn-et-Garonne) sont en grève depuis le 22 mars. Les soignants et non-soignants de la plus importante clinique privée du département, représentant la moitié de l'offre de santé du département, réclament un treizième mois de salaire, le paiement des trois premiers jours d'absence en cas de maladie et une amélioration des conditions de travail face au mépris des actionnaires de la clinique. Après quinze jours de grève et d'actions, les négociations sont au point mort. Les actionnaires jouent le pourrissement de la grève. Présents en tête de manif lors de la journée d'action intersyndicale du 23 mars, les salariés ont multiplié les actions (blocage de la rocade, manif avec Bernard Thibault le 27 mars, etc.). Le NPA apporte son soutien à ce mouvement et appelle à l'extension de la lutte aux autres salariés de la santé à Montauban et en Tarn-et-Garonne (cliniques, hôpitaux).

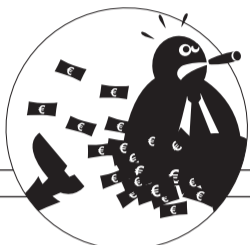
INFIRMIERS EN LUTTE POUR LEUR RETRAITE. Le 30 mars, malgré la dispersion des appels, plusieurs milliers de personnels infirmiers se sont mobilisés aux abords de l'Assemblée nationale et dans de nombreuses villes de province pour protester contre le texte leur retirant le classement en « catégorie active » (retraite à 55 ans). Infirmiers, infirmiers spécialisés, tous rejettent le marché de dupe de Roselyne Bachelot qui, sans réelles conséquences pour leurs salaires, vise à les faire travailler cinq ans de plus pour bénéficier du droit à la retraite complète, malgré la pénibilité de leurs conditions de travail. Plus globalement ce sont des conditions de travail de plus en plus critiques, le manque de personnel et les suppressions d'emplois dues aux restrictions budgétaires qui mobilisent les infirmiers comme l'ensemble des personnels. Au-delà du 30 mars, la coordination de la mobilisation des hospitaliers reste à construire!



Nos emplois, pas leurs profits!

DIJON: TPC EN GRÈVE! Depuis le 19 mars, l'usine de composants électroniques TPC de Saint-Apollinaire (agglomération dijonnaise) est en grève. Toutes les catégories du personnel (une première depuis des années) se sont mises en grève et ont manifesté dans les rues de Dijon lors de la journée de mobilisation du 23 mars. Alors que la direction proposait avec mépris une « augmentation » de 0,5% des salaires lors des négociations annuelles obligatoires, puis 1,5% après un premier débrayage, les salariés de l'entreprise se sont mobilisés et revendiquent une augmentation de 10% et un salaire minimum de 1 500 euros net pour tous! Tandis que le géant américain de l'électronique AVX, propriétaire de TPC (anciennement Thomson ou Bourgogne électronique), engrange des profits mirobolants (bénéfice net de 40,4 millions de dollars pour le dernier trimestre 2009!), les salariés ne supportent plus les salaires de misère et l'arrogance de la direction. Avec plus de 300 grévistes sur

400 salariés, inutile de bloquer l'usine : la production est quasi nulle. Une majorité d'entre eux participe aux assemblées générales, et les représentants syndicaux sont au service de la lutte qui s'auto-organise. Les négociations ont débuté mais la direction semble miser sur l'essoufflement du mouvement. Après une semaine de grève, l'enjeu principal est donc de rompre l'isolement. Les diffusions de tracts, vente de gaufres et autres actions se mettent en place pour populariser la lutte et, pourquoi pas, l'étendre. En attendant, pour l'emploi, les salaires et les retraites, à TPC Saint Apo', la lutte continue!



CUMUL EMPLOI-RETRAITE LA DOUBLE PEINE!

Dans le contexte d'aggravation des inégalités au sein de la société, de plus en plus de travailleurs à la retraite voient leur situation se dégrader.

Avec l'augmentation des prix, en particulier de l'énergie, et la stagnation du niveau des pensions, de très nombreux retraités basculent dans la pauvreté. Cette situation a été pointée par des associations caritatives comme les Restos du cœur, qui ont remarqué l'arrivée de cette nouvelle catégorie. Pour pouvoir s'en sortir, ils sont de plus en plus nombreux à reprendre une activité salariée. Depuis le 1^{er} janvier 2009, les règles qui encadraient le cumul d'une pension de retraite et d'une activité salariée ont été considérablement assouplies. Le nouveau cadre législatif incite fortement les salariés à poursuivre leur activité, en mettant en place une surcote annuelle de 5% au-delà de 60 ans, et facilite le retour de ceux qui ont déjà liquidé leur pension. Si l'on ajoute à cette libéralisation du cumul emploi-retraite la mise en place du statut de l'auto-entrepreneur et le marché des services à la personne, nous avons là tous les ingrédients d'un scénario à l'américaine pour les prochaines années : des pensions ridiculement basses contraignant la majorité des retraités à travailler, ce qui aura pour effet de renforcer la concurrence sur le marché de l'emploi! Déjà, de nombreux sites internet se sont spécialisés dans les

annonces de jobs pour seniors. On voit donc combien la prétendue négociation en cours au sujet de la réforme des retraites est un véritable jeu de dupes. En aucun cas le gouvernement et le patronat n'ont l'intention de sauver un système de répartition qui cumule deux fautes impardonnables à leurs yeux : fonctionner sur un principe de solidarité et soustraire des milliards d'euros à la valorisation du capital. Par petites touches, ils sont déjà parvenus à saper les fondements du système, dont le principe élémentaire était de pouvoir vivre après une vie de labeur. Mais pour le capital, il ne doit y avoir aucune pause dans la production de valeur : un bon travailleur est un travailleur qui travaille... jusqu'au bout. Et c'est bien le sens de la proposition du ministre de l'Éducation nationale, Luc Chatel. Lorsqu'il a déclenché la polémique au sujet du recours à de « jeunes retraités » enseignants pour assurer le remplacement de leurs collègues, il l'a fait en connaissance de cause. L'idée avait déjà été évoquée à l'occasion de l'instauration du service minimum dans le primaire. Il ne s'agit donc pas de provocations, mais d'un projet politique : la mise en concurrence généralisée de tous les salariés. Les seuls qui pourront bénéficier d'une retraite seront ceux qui l'auront méritée, c'est-à-

dire ceux qui auront confié leurs économies aux multinationales de l'assurance, comme nous le conseille Zinedine Zidane dans une publicité particulièrement touchante! Mais ce phénomène de reprise d'activité ne s'explique pas uniquement pour des raisons financières. Pour beaucoup de salariés, si le départ à la retraite est un soulagement par rapport à la charge de travail et aux pressions quotidiennes, c'est souvent dans le même mouvement une rupture. C'est tout un cadre social qui disparaît : la pause café, les blagues avec les collègues, l'entraide, la solidarité, un sentiment d'utilité... La discussion doit également porter sur notre vision de la société et sur les alternatives que nous devons construire pour briser l'hégémonie de la condition salariale, qui a envahi l'ensemble de l'espace public. Alors que, dans ce système, la valeur d'un individu se résume à ses capacités physiques et intellectuelles de production, il est essentiel de mettre en avant un projet de société où chaque individu puisse trouver sa place, en dehors des catégories binaires actifs/inactifs. Ce débat doit être au cœur de la mobilisation contre les projets du gouvernement et du Medef.

Henri Clément

WELDOM SEMI-VICTOIRE

Aline Tranvouez est déléguée CFTD du magasin Weldom situé près de Mazargues, dans le 9^e arrondissement de Marseille. Elle a participé à une grève de onze jours pour une augmentation des salaires. À l'issue de la grève, le patron de Weldom n'a rien cédé sur les salaires. Mais il s'est engagé à augmenter le budget des œuvres sociales du comité d'entreprise afin de prendre en charge une partie de la mutuelle et mettre en place des tickets-restaurants. Les grévistes ont décidé, alors, de reprendre le travail.

Quelles ont été les raisons de la grève?

L'ambiance était tendue depuis quelques mois au magasin car avec le changement d'enseigne (anciennement Mr Bricolage), la surcharge de travail avait augmenté. De plus, l'augmentation de salaire octroyée en début d'année était misérable (0,5%) et beaucoup de salariés furent déçus. Ils s'attendaient aussi à des augmentations individuelles. Le ras-le-bol général a continué à grandir.

Comment avez vous organisé votre grève?

Beaucoup de salariés sont venus me trouver pour en parler. Par le passé, j'en avais déjà organisé quatre ou cinq, et il n'y avait pas foule de salariés qui suivaient. Donc, là, quand ils sont venus me voir, je leur ai dit que c'était ok à condition d'être nombreux sinon ça ne servait à rien. On a tout organisé un mois avant. La direction qui se doutait de quelque chose a cherché à savoir quand c'était. Donc, le samedi 27 février, personne n'est rentré dans le magasin. Nous étions 20 grévistes soit 80% de l'effectif planifié ce jour. On a commencé par distribuer un tract et demander aux clients de nous boycotter par soutien. Les huissiers ont alors débarqué. Avec la CFTD, nous avons eu un très grand soutien, ce qui a motivé les troupes et nous a décidés de continuer durant onze jours. Je pense que sans cela, on n'aurait même pas tenu une journée. Par contre, les rapports avec la direction, quand il y avait l'huissier c'était tendu, le PDG ne nous parlait pas, mais quand il était seul il voulait savoir et comprendre pourquoi on faisait grève. Mais une fois qu'on a décidé de bloquer l'accès au parking, il n'y a plus eu de dialogue sauf le référé du 10 mars. Là, ce fut la déception. Le juge, probablement de droite et anti-grévistes, nous a condamnés à 1000 euros d'amende (article 700) et nous avons dû libérer les accès au magasin sous astreinte de 100 euros par heure. Nous avons été déçus par la justice parce que, justement, il n'y en a pas. On espérait avoir un médiateur pour reprendre les négociations. Puis le PDG a voulu nous recevoir pour soi-disant nous faire des propositions. Il nous a raconté que ses finances n'étaient pas au mieux, qu'en fait, il nous avait augmentés de plus de 0,5% comme annoncé car, lui, il incluait une prime exceptionnelle de 150 euros que l'on devait considérer comme un acompte supplémentaire à ces 0,5%.

Quel bilan tires-tu de la grève?

Je suis fière de tous ces jeunes (à 32 ans j'étais la plus vieille) qui ont eu le courage de dire qu'ils en avaient ras-le-bol de se faire exploiter, qui ont tenu onze jours malgré le froid, les rumeurs pitoyables qui couraient sur nous et la justice qui est une justice de patrons et de riches.

Propos recueillis par David Larriven



(DR)



Marseille, le 23 mars 2010. Journée de grève et manifestation unitaire et intersyndicale. (PHOTOTHÈQUE ROUGE/MB)

LES ROMS, NOUVEAUX

LES ROMS MIGRANTS EN FRANCE

Les Roms présents en France (entre 15 000 et 20 000, dont 40% d'enfants) viennent pour la plupart de Roumanie et de Bulgarie et pour une moindre part, des pays de l'ex-Yougoslavie. Contrairement à une idée reçue, dans ces pays, ils sont essentiellement sédentaires, vivant dans des villages ou dans les banlieues des grandes villes. En Roumanie, ils sont parmi les plus pauvres dans un pays livré au libéralisme, à la corruption; ils subissent de plein fouet la crise économique. Depuis 1995 et surtout depuis 2000, ils quittent leur pays comme migrants économiques. Comme beaucoup de migrants dans cette situation, ils envoient une partie de l'argent qu'ils gagnent aux membres de leur famille restés en Roumanie. Les Roms sont des citoyens européens, mais de seconde zone; ils sont en effet victimes du statut provisoire spécifique réservé aux Roumains et aux Bulgares

durant une période transitoire qui peut durer encore quelques années. Ils ont le droit de circuler librement mais leur séjour en France ne peut excéder trois mois. Au-delà, ils doivent justifier de ressources suffisantes et d'une assurance maladie! Ce statut limite considérablement leur droit à travailler et, dans la pratique, les en empêche¹. Dès lors, pour vivre, ils ont recours au travail au noir ou à la mendicité. Privés de travail, ils n'ont aucune possibilité de se loger décentement. Ils construisent donc des cabanes en occupant des terrains, privés ou publics, se regroupant dans des bidonvilles de tailles variables ou réquisitionnent des bâtiments vides. Sauf pour les plus grands campements, il s'agit souvent de quelques familles issues d'un même village. Ces campements, déclarés illégaux par des procédures judiciaires, sont régulièrement expulsés par la police, à

la demande des propriétaires, privés ou publics (collectivités locales). Les biens des Roms sont à chaque fois détruits et les familles se réinstallent un peu plus loin ou dans une commune voisine. Ces expulsions sont lourdes de conséquences: impossibilité de scolariser les enfants, traumatismes subis du fait des nombreuses expulsions. À ces destructions de campements s'ajoutent les expulsions du territoire français qui permettent au ministère de la rafle d'atteindre ses objectifs chiffrés d'expulsions (en 2008, ils représentaient 8 000 personnes, soit un tiers des reconduites à la frontière, et près de 5 000 en 2009). Opérations inhumaines et d'autant plus absurdes qu'ils peuvent, en tant qu'Européens, revenir en toute légalité. Ces populations sont donc privées des droits les plus élémentaires: accès aux soins, droit au travail, au logement, à la

scolarisation des enfants. Au nom de la France, Pierre Lellouche est allé en Roumanie pour demander aux autorités de garder les Roms chez eux et de les empêcher de repartir. Quand il parle des Roms, il parle aussitôt de délinquance, trafic, ...

«Ceci fait des Roms roumains et bulgares, la population migrante la plus contrôlée, la moins prise en charge et la seule à l'égard de laquelle aucune politique ciblée humanitaire n'intervient pour l'accès à la santé et à l'éducation.»²

1. Ce statut devrait prendre fin en 2012, et au plus tard le 31 décembre 2013.
2. Délibération n°2009-372 du 26/10/2009 de la Halde (Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité).

QUI SONT LES ROMS?

Les populations Roms sont arrivées dans le sud-est de l'Europe, en provenance de l'Inde, vers la fin du XIII^e siècle. Elles se sont divisées en plusieurs branches, la grande majorité restant sur le territoire des futures Roumanie et Bulgarie, une autre partie se disséminant dans différents pays de l'Europe de l'Ouest, les Gitans et les Manouches. Pour les Roms restés en Roumanie, ce fut le début d'une longue période d'esclavage, au profit des seigneurs féodaux, des monastères, des propriétaires terriens. L'esclavage n'est définitivement aboli qu'en 1864. Ainsi, en 1818, le code pénal de Valachie (une province de Roumanie) contient les articles suivants:
Section 2: les Tsiganes naissent esclaves.
Section 3: tout enfant né d'une mère esclave est esclave.

Section 5: tout propriétaire a le droit de vendre ou de donner ses esclaves.
Section 6: tout Tsigane sans propriétaire est la propriété du Prince.
Dans toute l'Europe, comme les Gitans en France, ils furent les victimes d'un plan d'extermination nazi. 500 000 d'entre eux périrent dans les camps de concentration. Le racisme et les discriminations à l'égard des populations roms continuent de sévir en Roumanie comme dans d'autres pays. En 1993, par exemple, ils furent victimes de pogroms. En Slovaquie, des projets de loi ont cherché à enlever les enfants à leur famille. En Italie, des incendies volontaires ont détruit plusieurs bidonvilles. En Tchéquie, les enfants roms ont été scolarisés dans des classes accueillant de jeunes handicapés.

VIOLENCE DES EXPULSIONS

La police et la gendarmerie exercent une pression constante sur les campements, des contrôles fréquents, allant jusqu'à marquer au tampon encreur les personnes contrôlées. La répétition des expulsions provoque des traumatismes chez les enfants qui voient leurs lieux de vie détruits et empêche la scolarisation. Sous les bretelles d'autoroute, dans des friches industrielles, loin de tout, sans eau, ils subissent ces expulsions sans qu'aucune solution ne soit proposée!
Dans les seuls environs de Massy (Essonne), ce sont plus de six expulsions en moins de trois ans qui ont touché certaines familles:
- Le 23 janvier 2007 (jour de la mort de l'Abbé Pierre), à Palaiseau, par un froid glacial.

Quelques nuitées d'hôtel sont proposées aux Roms en application du plan grand froid...
- Le 17 septembre 2008, expulsion du campement situé sur un parking inutilisé près de la gare RER. La police force les familles à monter dans le train et, dans chaque wagon, des policiers devant les portes empêchent les Roms de descendre; leur seul but est de les repousser le plus loin possible de Massy.
- Le 8 mars 2010, le bidonville situé à Massy est détruit aux 2/3 par un incendie. La mobilisation des Roms et de l'Association de solidarité a contraint le maire à ouvrir un gymnase pour héberger les familles. La seule réponse des autorités est de «rapatrier» les Roms en Roumanie et de raser au bulldozer les restes du campement.

ROMS ET GENS DU VOYAGE

Bien qu'issus d'une même migration, il ne faut pas confondre les Roms migrants, avec les «Gens du voyage». Ces derniers, qui rejettent cette appellation et se nomment eux-mêmes gitans (manifestant ainsi qu'ils se considèrent comme un groupe ethnique et non un groupe social), sont des citoyens français de longue date. Ils sont victimes eux aussi de discriminations et d'une législation spécifique, leur imposant entre autres un «livret de circulation». C'est ce document que la police leur demande en cas de contrôle. Ce sont eux qui sont concernés par la loi sur l'aire d'accueil dans les communes de plus de 5 000 habitants. Mais peu de communes les ont mises en place, les contraignant ainsi à des stationnements illégaux. Pour eux aussi, la scolarisation des enfants est difficile car ils ne peuvent pas rester au même endroit durant une année scolaire. La plupart travaillent, ils sont souvent forains, commerçants sur les marchés et propriétaires de leur caravane. En ce moment, on peut voir sur les écrans

Liberté de Tony Gatlif, dont la projection est souvent suivie d'un débat. Depuis ses débuts, Tony Gatlif voulait faire un film sur la déportation et le génocide des Tsiganes. Jusqu'au jour où il entendit l'histoire vraie d'un gitan français déporté après avoir pris tous les risques pour sauver sa liberté. *«Mon idée était d'arriver à faire une reconstitution qui soit la plus précise possible de ce qui s'était passé. Le problème est qu'il n'existe pas grand-chose sur l'holocauste des Roms. Pas de film bien sûr, très peu de livres.»* *Liberté* témoigne d'une culture et d'une histoire. Si le film de Tony Gatlif évoque une page noire de l'histoire des Gitans, il demeure étonnamment vivifiant, porté par l'interprétation des acteurs. Avec une grande pudeur et un minimum d'effets mélodramatiques, *Liberté* touche à l'universel et bouleverse, faisant de ce devoir de mémoire une œuvre poétique et non didactique.

iments

K PARIAS DE L'EUROPE

DROIT AU TRAVAIL BAFOUÉ

Les mesures transitoires applicables aux travailleurs roumains ou bulgares les différencient considérablement des autres Européens ; ils sont placés dans une situation voisine de celle des travailleurs non communautaires. Pour obtenir un titre de séjour, les Roms, roumains ou bulgares, doivent trouver un emploi et obtenir une autorisation de travail. Mais l'accès à l'emploi est limité à 150 métiers et un CDI est indispensable. De plus, l'employeur qui décide d'embaucher un travailleur roumain ou bulgare doit payer une taxe à l'Office français de l'immigration et de l'intégration (Ofii,

ex Anaem) dont le montant est variable, en fonction de la durée d'embauche et du salaire, mais est au minimum de 800 euros.

Compte tenu des difficultés mises en place, du peu de connaissances de ces populations des subtilités administratives, tout ceci revient à leur interdire de fait de travailler légalement.

Il faut ajouter à cela que les demandes d'autorisation de travail ont conduit, un certain nombre de fois, à des OQTF (Obligations de quitter le territoire français) ou à des pressions sur l'employeur éventuel.

SCOLARISATION IMPOSSIBLE

En France, tous les enfants, français ou étrangers, sont censés bénéficier d'un égal accès à l'instruction (préambule de la Constitution de 1946, art. 13) qui s'impose pour eux comme obligatoire entre six et seize ans (code de l'éducation, art. L131-1).

Aujourd'hui, près de 6000 enfants ne sont pas scolarisés. Il s'agit pour l'essentiel d'enfants roms vivant en squats ou bidonvilles.

Ce qui devrait en France ouvrir les chances d'une insertion économique, sociale et culturelle à ces enfants - l'égal accès à l'école, obligatoire pour tous - reste inaccessible pour la plupart d'entre eux.

En effet, les obstacles matériels (expulsions répétées des lieux de vie, reconduites à la frontière, absence

totale de ressources pour faire face aux frais liés à la scolarisation, quotidien dans les squats et bidonvilles...) se conjuguent aux discriminations directes et indirectes de la part des institutions sous la forme de délais exceptionnels avant leur affectation dans les écoles, exclusion des aides sociales liées à la scolarisation et, trop souvent encore, de refus d'inscription scolaire. Ces différents facteurs d'exclusion du droit à l'éducation se trouvent plus largement détaillés dans un document édité par le Collectif pour le droit des enfants roms à l'éducation, dont les écrits et actions sont décrites sur le site du Collectif Romeurope. Une pétition est également en ligne. www.romeurope.org/



(PHOTO THÉQUE ROUGE/MILO)



(PHOTO THÉQUE ROUGE/MILO)

ACTIONS SOLIDAIRES, LUTTE POUR LES DROITS !

Des comités de soutien se sont constitués un peu partout en France et se sont fédérés dans le Collectif national Romeurope, constitué d'associations de Tsiganes, des droits de l'homme, de solidarité, humanitaires... Elles ont pu parfois imposer des rapports de forces et trouver des collectivités territoriales comme partenaires pour construire des solutions favorisant l'accès aux droits, en commençant par un accès à des logements dignes ! C'est ainsi que dans le Val-de-Marne, plusieurs familles suivent un programme d'insertion dans une ancienne gendarmerie mise à disposition des associations par le conseil général.

AVEC LES ASSOCIATIONS DE SOUTIEN AUX FAMILLES ROMS, LE NPA DEMANDE :

- l'arrêt des expulsions sans alternatives de logement ;
- l'arrêt des pressions policières ;
- le libre accès au travail : fin de la période transitoire pour la Roumanie et la Bulgarie ;
- le statut de réfugié pour les Kosovars ;
- l'accès à la santé et à la scolarisation sans conditions.



(PHOTO THÉQUE ROUGE/MILO)



LA VÉRITÉ SUR LA MORT DE JON ANZA!

LE 18 avril 2009, Jon Anza prend le train à Bayonne (Pyrénées-Atlantique) pour se rendre à Toulouse et disparaît. Un mois plus tard, l'ETA avertit que Jon Anza était l'un de ses militants et transportait une importante somme d'argent. Sa famille et ses proches signalent sa disparition, une enquête est ouverte, sans résultat. Il a fallu attendre dix mois pour que la famille soit informée, le 11 mars 2010, qu'un corps, qui s'avère être celui de Jon, a été retrouvé à la morgue de l'hôpital Purpan de Toulouse.

D'après la version officielle donnée le 12 mars dernier, Jon a été retrouvé le 29 avril 2009 dans un parc du centre de Toulouse, dans le coma, sans papiers, sans argent; il a été transporté à l'hôpital par les pompiers, suite à un appel, y est mort le 11 mai 2009. Quelques jours après, à la suite de la plainte de la famille, la procureure de Bayonne a démarré l'enquête sur sa disparition, vérifié le trajet en train, fait le tour des hôpitaux, des morgues mais tout cela n'a rien donné. Et pourtant une main courante avait été déposée au commissariat de Toulouse le 29 avril 2009; et pourtant, le 4 mai 2009, l'hôpital avait alerté le Parquet de la présence d'un homme non identifié dans son service de réanimation, puis signalé son décès...

De nombreuses questions se posent, entre autres: qu'est-il advenu de Jon Anza pendant les onze jours qui séparent son arrivée à Toulouse et la découverte de son corps agonisant dans le centre ville? Comment le corps a-t-il pu séjourner huit mois à la morgue alors que les services de l'hôpital avaient signalé sa présence, alors que Jon Anza était recherché par la police et la justice?

La procureure, très gênée lors de sa conférence de presse du 12 mars 2010, parle d'«erreurs» et de «dysfonctionnements». Le 19 mars, elle annonce qu'elle transmet le dossier au procureur de Toulouse qui désigne un juge d'instruction.

On ne peut que penser à un nouvel épisode de guerre sale (comme à l'époque du GAL-Groupe antiterroriste de libération), à un enlèvement par la police espagnole, et s'interroger sur le rôle des autorités françaises; d'autant plus que, fait troublant rapporté par le journal espagnol *El Mundo*, deux gardes civils espagnols étaient à Toulouse dans la même période de la disparition de Jon, ont quitté précipitamment l'hôtel où ils séjournaient en y oubliant leurs armes.

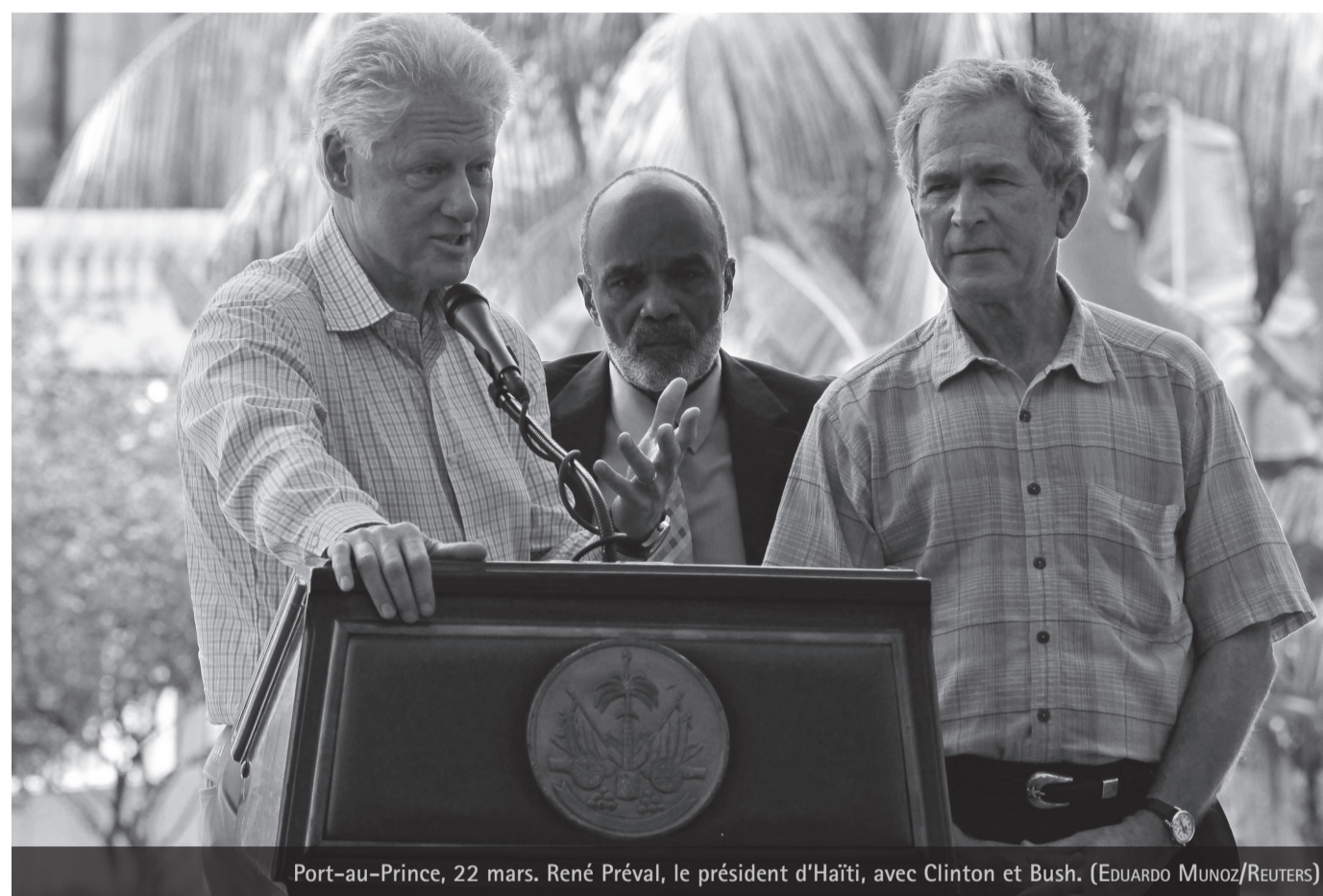
Faut-il ajouter que le ministre de l'Intérieur du gouvernement espagnol, Alfredo Perez Rubalcaba, menace aujourd'hui de porter plainte contre ceux qui désignent les services secrets espagnols dans l'affaire Jon Anza? Y inclut-il le journaliste Jacques Massey, qui reprenait déjà cette hypothèse (avancée par le quotidien basque *Garra* en octobre 2009) dans son livre sur l'ETA paru en février 2010?

L'émotion et la mobilisation sont fortes en Pays basque. Sur les mots d'ordre «*Zer egin duzue Jonekin? Qu'avez-vous fait de Jon? Egia nahi dugu! Nous voulons la vérité!*» le collectif Jon Anza appelle à manifester le samedi 17 avril à 17 heures à Saint-Jean-de-Luz, où réside Michèle Alliot-Marie qui était ministre de l'Intérieur au moment de la disparition de Jon. (voir agenda, page 2).

Comité NPA Anglet

et aussi

RUSSIE, LE TERRORISME GAGNE DU TERRAIN. Les attentats qui ont eu lieu dans le métro de Moscou, le 29 mars, montrent que la situation dans le Caucase du Nord n'est pas stabilisée ni la menace terroriste anéantie, contrairement aux dires du pouvoir. Le terrorisme n'est plus l'exclusivité de la Tchétchénie, il s'est développé bien au-delà et les terroristes cherchent à contredire la rhétorique du pouvoir qui veut que le Caucase soit désormais une zone pacifiée et en pleine reconstruction. Le pouvoir va tenter d'utiliser ces attentats pour faire grimper sa popularité et renforcer le contrôle policier, notamment contre le mouvement social. Cependant son discours n'a plus les mêmes effets qu'il y a sept ou huit ans. Il suffit de lire les sites internet de la société civile pour se rendre compte que les Russes jettent plus volontiers la pierre, pour ce qui est arrivé, aux autorités qu'aux terroristes islamistes du Caucase. C'est toute la politique du gouvernement dans cette région, la plus pauvre du pays, qui est aujourd'hui remise en cause.



Port-au-Prince, 22 mars. René Préval, le président d'Haïti, avec Clinton et Bush. (EDUARDO MUNOZ/REUTERS)

HAÏTI LES VAUTOURS PASSENT À TABLE

À la conférence de New York, les pays donateurs ont promis de consacrer dix milliards de dollars à la reconstruction d'Haïti. Une reconstruction libérale qui se fera sans que le peuple ait son mot à dire.

Le résultat de la conférence de New York, sur l'aide au financement de la reconstruction d'Haïti, est encensé partout par la presse. Les différentes nations ont fait preuve d'une rare générosité que nous découvrons avec le plus grand étonnement. Serait-ce une prise de conscience soudaine post-crise? Les images du séisme qui a fait plus de 200 000 morts ont-elles réussi à tirer, en place de quelques larmes, de gros chèques à nos dirigeants? L'actualité mondiale offre ces dernières semaines des contrastes surprenants entre des pays en faillite comme la Grèce et cette conférence d'où 9,9 milliards de dollars sont sortis du chapeau. Évidemment, derrière cette générosité se cache bel et bien la

voracité des États qui ont fait et maintenu Haïti dans la misère depuis son indépendance. Des organisations haïtiennes ont déjà dénoncé la mainmise des ONG sur l'argent de la reconstruction, sorte de privatisation de l'aide internationale. Ce système a certes parfois l'avantage de ne pas donner des sommes importantes à des États corrompus mais la corruption concerne aussi de nombreuses «fausses» ONG qui ont déjà détourné des dons d'institutions comme de particuliers. Le problème principal est que le peuple haïtien, comme tant d'autres, voit sa souveraineté une fois de plus bafouée. Les besoins sont évalués par des organisations occidentales, calqués sur des schémas définis à New York ou à Paris, tout comme les plans du FMI.

L'idée de mise sous tutelle d'Haïti, qui a fait débat ces

dernières semaines, a été abandonnée mais il demeure que l'aide ne sera pas sous contrôle unique des Haïtiens. Le Parlement d'Haïti devra élire un co-président de l'agence qui distribuera les fonds, l'autre étant Bill Clinton. Ce dernier gère deux fondations dont la *Clinton Bush Haïti Fund* où il se retrouve avec l'ancien président Bush. Bill Clinton étant aussi émissaire spécial pour l'ONU en Haïti, on nage en plein conflit d'intérêts.

Le projet ne comporte pas que des fonds destinés à reconstruire des abris pour faire face à la saison des pluies qui arrive en mai. Il s'agit de réaliser des «changements structurels», en clair d'imposer de l'extérieur une politique économique ultra libérale, en amplifiant le développement des zones franches pour l'industrie textile et en

«modernisant» l'agriculture, secteur qui emploie 70% de la population.

Il ne s'agit donc pas d'aides mais d'investissements que les grandes nations font à Haïti, la dette n'est pas remise en cause et les fonds seront gérés par la Banque mondiale. Le développement des zones franches s'appuiera sur l'exploitation de paysans sans ressources depuis le tremblement à qui on imposera des bas salaires et l'absence de droit du travail caractéristique de ces zones où l'on travaille jusqu'à douze heures par jour pour un salaire journalier moyen de cinq dollars. L'annulation de la dette reste donc une revendication incontournable qui devrait être le premier geste en direction d'Haïti. Les Haïtiens doivent être les seuls à décider de l'utilisation de ces fonds.

Thibault Blondin

DRITS DE L'HOMME BAFOUÉS EN ARGENTINE. Silvia Suppo, une Argentine de 51 ans, vient d'être sauvagement assassinée de douze coups de couteau dans le magasin d'artisanat qu'elle tenait dans la ville de Rafaela (Argentine). Silvia avait été un témoin décisif dans le procès contre le juge Brusa et plusieurs anciens tortionnaires de la dictature argentine qui ont été condamnés en octobre 2009 pour crimes contre l'humanité. À dix-sept ans, Silvia avait été torturée, violée puis forcée à avorter par les tortionnaires argentins qui avaient ensuite qualifié d'«erreur» ce qu'ils lui avaient fait subir. Ce nouveau crime perpétré par ceux qui veulent terroriser les victimes de la dictature pour les empêcher de témoigner ne doit pas rester impuni. Un autre témoin a été enlevé, il y a trois ans et demi, et on ne sait ce qu'il est devenu. Les associations argentines regroupées dans l'association Mémoire et Justice dénoncent le manque de volonté politique du gouvernement argentin pour pourchasser les auteurs des crimes de la dictature.

BESSON SE MOQUE DES RÉFUGIÉS HAÏTIENS. Les associations franco-haïtiennes appellent à un rassemblement le samedi 10 avril à 15 heures, place de l'Hôtel de Ville, à Paris. Elles réclament que les promesses faites par Besson soient appliquées. Après le tremblement de terre qui a ravagé le pays, le 12 janvier dernier, celui-ci avait annoncé un «dispositif exceptionnel et temporaire d'accueil des victimes en France», «un allègement des conditions du regroupement familial» et «des facilités accordées pour la délivrance des visas pour visites familiales». Sans surprise, ces déclarations n'ont pas été suivies d'effets et les Haïtiens se sont vus opposer les mêmes critères restrictifs qu'auparavant. Les organisations appelant au rassemblement demandent que soient accordés aux Haïtiens un titre de séjour avec autorisation de travail, facilités les rapprochements et le regroupement des familles en France et supprimées les exigences irréalisables en matière de documents d'état civil. (voir agenda, page 2).

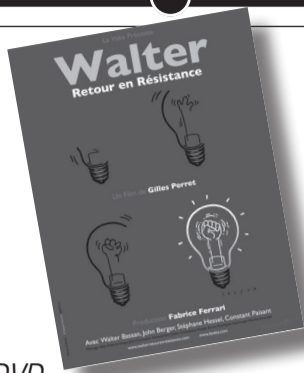


CINÉMA

BLANC COMME NEIGE/
Christophe Blanc

Un casting impeccable voire idéal où l'on retrouve (encore!) François Cluzet et l'admirable Olivier Gourmet, sans que le reste de la distribution ait à en rougir. La caméra est dynamique et sait suivre le rythme de l'action et les tensions entre les personnages. Christophe Blanc arrive à savamment doser les scènes d'action et la montée de la tension. En revanche, le scénario souffre de quelques inepties. Évidemment si le personnage joué par Cluzet appelait la police dès le départ le film aurait perdu en intensité mais on a du mal à comprendre qu'il ne le fasse pas. Pardonnons ces quelques erreurs et savourons ce film de genre qui tient le spectateur jusqu'au bout en haleine et sans une seconde d'ennui, du ciel bleu de la Côte d'Azur à l'immensité blanche de la Finlande.

Thibault Blondin

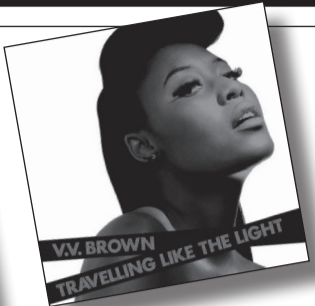


DVD

WALTER RETOUR EN
RÉSISTANCE/C-P
PRODUCTIONS

La sortie du DVD va nous permettre de voir, revoir ou d'organiser des projections de ce film avec débat autour de ces hommes: Walter Bassan, John Berger, Stéphane Hessel, dont l'âge n'a pas atténué les convictions et la combativité. Walter et ses amis continuent leur lutte pour la défense des acquis du programme du Conseil national de la Résistance: Sécurité sociale, retraites par répartition, indépendance de la presse, actuellement menacés par le pouvoir sarkozyste et les puissances de l'argent. La vitalité, le sens des valeurs humanistes et de la solidarité sans faille font du bien au spectateur malgré des moments d'émotion intense. La sortie du DVD précède un rassemblement citoyen au plateau des Glières le 16 mai, lui-même précédé d'un «pèlerinage» d'une totale hypocrisie de Nicolas Sarkozy, début avril.

Catherine Segala



MUSIQUES

TRAVELLING LIKE THE
LIGHT/VV Brown/ISLAND

Si un disque devait illustrer l'excellent ouvrage de Frédéric Martel consacré à la culture *Mainstream* (comprenez grand public, paru chez Flammarion) dans le monde, et l'hégémonie anglo-saxonne au sein de cette bataille des contenus culturels, nul doute que l'album de VV Brown trônerait en tête de liste. Tout d'abord parce qu'il est excellent. On dirait presque, c'est cela le pire. Il répond à un double critère artistique et commercial dont on finit par se demander quelle saveur l'emporte sur l'autre dans la recette. Cette jeune femme avec son look hybride entre années cinquante et 2000, réalise et vend une parfaite alchimie de pop et de soul, avec ce qu'il faut de titres accrocheurs et quelques morceaux moins évidents pour les chroniqueurs avertis, tel votre humble serviteur. Plaisant et parfois agréablement surprenant d'audace.

King Martov



BD

HAPPY SLAPPING/Jean
Philippe Peyraud, Marc
Villard/CASTERMAN/
17 EUROS

Une ancienne toxicomane cherche son père, qu'elle croyait mort mais dont sa grand-mère lui apprend avant de mourir qu'il était devenu clochard. Pour ce faire, elle travaille au Samu social, espérant croiser son père, ancien saxophoniste de jazz qui se fait appeler Bird. Or, ce dernier a été le témoin gênant d'un slapping, c'est-à-dire du tabassage filmé d'un couple de sans-abris par de jeunes bourgeois désœuvrés. L'un d'entre eux étant le fils d'un politicien parisien, un tueur prêt à tout se lance à ses trousses. Une intrigue de polar classique mais un scénario qui sait surprendre et étonner, avec des dessins très agréables.

Sylvain Pattieu



<http://climatjustice.org>

Créé en 2008, ce site web a pour but de relayer les informations utiles pour impulser et porter des mobilisations afin que des mesures soient prises face à l'urgence climatique. On peut y trouver des textes d'appel, des dates et lieux de mobilisation, des analyses et des liens utiles, tant en France qu'à l'international. Ce site permet aussi d'échanger les points de vue et les informations grâce aux commentaires ouverts aux internautes à la fin de chaque article. Ce mois-ci, on y trouve une analyse intéressante de la conférence Sarkozy sur les forêts...

www.cochabamba2010.org

La Conférence citoyenne sur le changement climatique et les droits naturels se tiendra du 20 au 22 avril à Cochabamba à l'initiative du président bolivien Evo Morales afin d'établir une nouvelle constitution pour un monde sans frontière. Mettant à contribution tous les citoyens du monde ainsi que les organisations sociales, les défenseurs de l'environnement, les scientifiques, les juristes et les gouvernements qui le désirent, les initiateurs de ce forum souhaitent marquer le début d'un grand mouvement mondial en faveur de nouveaux droits constituants. Cinq axes seront développés durant le sommet: 1. Abolition des frontières avec liberté de circulation et d'installation. 2. Accès universel aux droits fondamentaux. 3. Le patrimoine écologique mondial et une décroissance de l'empreinte écologique. 4. Souveraineté alimentaire. 5. De nouveaux espaces démocratiques. Le site met en ligne l'appel ainsi que quelques liens pour préparer la conférence.

MÉDIAS ZEMMOUR, HÉROS DE LA PRESSE « DÉCOMPLEXÉE »

Éric Zemmour, journaliste multimédias¹, a créé la polémique sur Canal+, le 6 mars dernier. Ses propos alimentent les préjugés xénophobes et justifient les contrôles au faciès². L'autoproclamé pourfendeur du « politiquement correct » donne un nouveau prétexte à la presse extrémiste pour s'attaquer aux lois antiracistes.



Éric Zemmour est un antilibéral-conservateur, antiféministe et opposant à « l'idéologie gay »³. Opposé à l'immigration, il prône l'assimilation face au « tsunami démographique »⁴ et se reconnaît dans les propos d'un De Gaulle lorsqu'il parle des Français comme d'« un peuple européen de race blanche, de culture grecque et latine, et de religion chrétienne »⁵. Déjà sur Arte, le 23 novembre 2008, il affirmait que Noirs et Blancs appartiennent à deux races différentes et que cette différence est faite par la couleur de la peau⁶, sans pour autant les hiérarchiser. Il dit pouvoir « facilement défendre la peine de mort »⁷ et affirme que « la discrimination, c'est la vie » car « la vie est injuste »⁸. Comme Alain Finkielkraut, il pense que l'antiracisme est le totalitarisme du XXI^e siècle.

Confronté à ce que l'on ne peut appeler un dérapage, Étienne Mougeotte, directeur de la rédaction du *Figaro*, annonçait, le 22 mars, qu'Éric Zemmour serait convoqué à un entretien préalable de licenciement. Finalement, l'ancien vice-président du groupe TF1 s'est ravisé sous la pression de la Société des journalistes du *Figaro*⁹. Ce renoncement a permis de ne pas donner crédit à la posture victimaire que se construit Zemmour¹⁰: « Il y a aujourd'hui en France une ambiance mac-carthyste qui réclame l'interdiction professionnelle comme exutoire des dérapages. C'est ma mort sociale qui est réclamée. »

L'hebdomadaire *Valeurs actuelles* (ultralibéral) et le journal d'extrême droite *Minute* détournent le débat et dénoncent les atteintes à la liberté de la presse et à la liberté d'expression. En une, *Valeurs actuelles* s'interroge: « Peut-on encore débattre en France? Ce que révèle l'affaire Zemmour ». Le magazine donne des éléments de réponse en page 10: en exerçant de l'article du journaliste Éric Branca, une frise pointe les lois antiracistes Pleven et Gayssot et l'existence de la Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (Halde)¹¹ comme frein à la liberté d'expression.

Pour sa part, *Minute* donne la parole à son directeur, Jean-Marie Molitor, sur le thème « Journalisme et liberté sont devenus des termes antagonistes » et deux autres pages « font la peau » à Étienne Mougeotte.

Pendant ce temps, l'hebdomadaire nationaliste *Rivarol* « tente de faire déclarer inconstitutionnelle la loi Gayssot »¹². Au lendemain des régionales, sur fond de crise du sarkozysme, les « droites décomplexées » passent à l'offensive idéologique.

Gabriel Gérard

1. I-Télé, France 2, *Le Figaro Magazine*, la chaîne Histoire, France Ô, RTL.
2. Sur le fond de « l'affaire », lire l'article de Laurent Mucchielli « Zemmour banalise le racisme » dans *l'Humanité* du 2 avril 2010.
3. Voir son interview dans la revue identitaire *Réfléchir&Agir*, n°26, été 2007.
4. Interview au mensuel d'extrême droite *Le choc du mois*, n°27, novembre 2008.
5. Extrait de *C'était De Gaulle*, par Alain Peyrefitte, éditions de Fallois/Fayard, 1994 in *Le choc du mois*, n°27, novembre 2008.
6. Sur le colorisme, voir la contribution de Pap Ndiaye dans *De la question sociale à la question raciale*, dir. Éric et Didier Fassin, La Découverte, 2006.
7. *Le Monde*, 1^{er} avril 2010.
8. *Le Monde*, 1^{er} avril 2010.
9. Quelques dizaines de « Zemmouriens » se sont rassemblés le 25 mars 2010, devant le siège du *Figaro*.
10. Lettre du 23 mars 2010 d'Éric Zemmour à la Licra.
11. Au passage, *Valeurs actuelles* fait écho aux récents propos du patron des sénateurs UMP, Gérard Longuet, sur une présidence de la Halde issue du « corps traditionnel français ».
12. *Rivarol*, n°2946.



(WIKIPEDIA.ORG/DINKLEY)

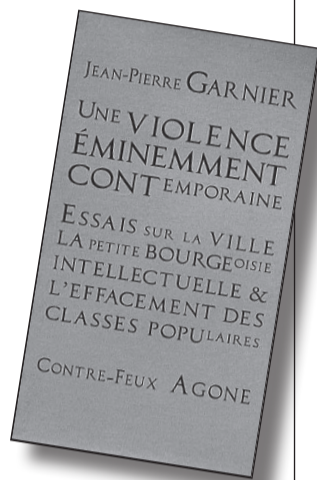


UNE VIOLENCE ÉMINEMMENT CONTEMPORAINE
JEAN-PIERRE GARNIER

AGONE

254 PAGES - 18 EUROS

l'essai



LA sociologie urbaine, dont l'auteur est un spécialiste, doit être un caillassage verbal de l'urbanisme. Cette édition réédite des textes de 1985 à 2005 montrant une chronologie du changement de l'espace urbain. Le champ d'enquête reste pourtant la région parisienne, d'où Garnier exécute les Bobos (les enfants de Bernard Arnault et d'Amélie Poulain), à la façon de la Rumeur, et maudit la gentrification des quartiers populaires. Il déplore la fin d'un prolétariat incapable de changer le monde comme de savoir qu'il est une entité propre. À propos des flambées urbaines ou des émeutes de cités, il explique que cette violence nerveuse (dixit Baudrillard) n'est « qu'un hommage - un peu rude certes - rendu à l'économie de marché... » puisque les « sauvages » de Jean-Pierre Chevènement ont parfaitement intégré les valeurs de compétition, profit, réussite matérielle du monde capitaliste. Jean-Pierre Garnier, avec sa verve anarchiste, dénonce essentiellement un Paris populaire de plus en plus artificiel. Il décortique la langue mensongère du pouvoir, créant ici des « villages » alors que la vie de quartier a été éliminée, structurant des « cheminements » là où il n'existe plus que des déplacements conditionnés par le travail et la consommation.

Christophe Goby

À COMMANDER À LA LIBRAIRIE LA BRÈCHE (PORT GRATUIT)
27 RUE TAINE 75012 PARIS TÉL.: 01 49 28 52 44 FAX: 01 49 28 52 43
www.la-breche.com

PÔLE EMPLOI COMMENT SONT ACCUEILLIS LES CHÔMEURS

La très forte augmentation du chômage s'accompagne d'une dégradation de l'accueil des chômeurs dans les Pôle Emploi.

U ne dira jamais assez les très mauvaises conditions d'accueil des demandeurs d'emploi dans les Pôle Emploi. Leurs témoignages sont accablants sur l'ambiance qui règne dans ces structures chargées en principe de les accueillir et de leur retrouver du travail. Quand ils entrent dans l'agence, personne pour leur parler. Il n'y a plus aucune offre d'emploi, si ce n'est quelques heures de ménage. Pourquoi? Un demandeur d'emploi qui fait quelques heures de ménage n'est plus comptabilisé en catégorie 1. Il disparaît ainsi du chiffre mensuel « officiel » du chômage, publié dans tous les médias, qui ne s'intéressent plus qu'aux chômeurs sans aucun emploi.

De même, plus aucun contrat aidé. Le nombre de contrats aidés, qui était de 2 650 000 en 2000, sous le gouvernement Jospin, n'est plus que de 330 000 en 2009, précipitant ainsi à coups de pied, dans la misère la plus noire, plus de 2,3 millions de personnes en insertion dans l'indifférence générale. Les contrats aidés ont mauvaise presse, mais les chômeurs y sont souvent attachés en l'absence d'alternative.

Au téléphone, et comme le montrait le reportage de l'émission Envoyé Spécial au Pôle Emploi de Mulhouse, diffusé dernièrement sur France 2, quand un chômeur veut parler avec un conseiller, il tombe sur un répondeur. Le Pôle Emploi ressemble à tout, sauf à un service public. Quand il peut enfin parler à un opérateur privé, cela se passe de la façon suivante: l'opérateur privé a une formation en ressources humaines et, dans un premier temps, sait le mettre en confiance. Fait parler le chômeur de sa situation, ses problèmes: un intérêt qui, bien évidemment, touche le demandeur d'emploi, abandonné par tous. Alors, il parle, il se « lâche »: raconte par exemple qu'il a oublié de pointer ou n'est pas allé à tel entretien professionnel. Le résultat est immédiat: l'opérateur privé fait un rapport au Pôle Emploi et le chômeur perd ses indemnités chômage. Le nombre de chômeurs radiés en 2009 a ainsi bondi de 11%.

Derrière ce chiffre, il y a toute la mort du service public du placement de l'emploi, mis en place, au lendemain de la guerre par Ambroise Croizat, ministre communiste du Travail, entre 1945 et 1946. L'idée était alors que toute personne, à la recherche d'un emploi, se voyait proposer,



par les services de la main-d'œuvre, un véritable emploi. Au ministère du Travail, j'ai rencontré une secrétaire ayant commencé sa carrière au service de la main-d'œuvre et qui me racontait qu'il n'y avait pas de vitres aux carreaux, fin de guerre oblige, et que l'on grelottait l'hiver. En revanche, on trouvait un job à chaque chômeur. Une telle histoire a le goût du paradis perdu.

Aujourd'hui, on voit bien comment Sarkozy ne veut absolument plus reclasser les chômeurs ni même les indemniser. Au moindre prétexte, on leur supprime leurs indemnités. Il est bien là l'anti-humanisme puant, abject, d'un Sarkozy et de la domination libérale qui ne sait plus qu'exclure et exclure encore.

À Toulon par exemple, le centre-ville a été classé zone franche tant y règne la misère la plus noire: les gens n'ont plus de quoi payer leur loyer ni leur nourriture. Juste à côté, il y a les yachts et la richesse la plus répugnante. Toute la France est organisée sur le modèle de la ville de Toulon: d'un côté, une déchirure du tissu social sans précédent, comme l'atteste le dernier rapport sur la pauvreté, publié en novembre 2009, par le Secours catholique, et corroboré par le rapport de l'OFCE/Fondation nationale de sciences politiques, qui annonce trois millions de chômeurs fin 2010. Une note confidentielle du Pôle Emploi annonce

4 millions de chômeurs pour la fin 2011. De l'autre, le salaire des top-managers s'envole: +44% entre 1998 et 2006, alors que les salaires moyen et médian augmentent, au cours de la même période, de 0,6% (voir à ce sujet l'étude sur les inégalités de salaires en France réalisée par Camille Landais administrateur de l'Insee). Le bouclier fiscal génère des pratiques abjectes consistant à faire, à des Français déjà très riches, des chèques d'un million d'euros.

La lutte contre le chômage doit être la priorité pour le NPA. Il convient, d'une part, de dire la vérité sur le cataclysme actuel avec un chômage au pire niveau constaté au cours des 35 dernières années. D'autre part, face au baratin officiel, il faut de solides contre-propositions: rétablir l'autorisation administrative de licenciement, redonner à l'inspecteur du travail un contrôle de la réalité du motif économique invoqué par l'employeur à l'appui de ses licenciements, obliger tout patron à reclasser le salarié licencié sur un poste de statut équivalent, à salaire égal et à une distance acceptable.

Brigitte Pascal,
commission précarité du NPA

1. Publiée en mars 2009, disponible sur le site de l'Insee.

boîte à lettres

Pour nous écrire : redaction@npa2009.org // NPA, 2, rue Richard-Lenoir, 93100 Montreuil

CANDIDATURE D'UN « VIEUX LORRAIN » À LA PRÉSIDENTIE DE LA HALDE. J.-L.L. (LORRAINE): Gérard Longuet, président UMP du groupe au Sénat, a déclenché une polémique à gauche en estimant que l'ancien président de SOS-Racisme Malek Boutih, pressenti pour succéder à Louis Schweitzer à tête de la Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (Halde), n'était pas le « bon personnage » pour accéder à de telles fonctions. « Si vous voulez, les vieux Bretons et les vieux Lorrains - qui sont d'ailleurs en général Italiens ou Marocains - doivent faire l'effort sur eux-mêmes de s'ouvrir à l'extérieur », a-t-il argumenté. « La Halde, cela veut dire que c'est la France qui s'ouvre aux populations nouvelles ». « Schweitzer, c'est parfait ! Un vieux protestant, parfait ! La vieille bourgeoisie protestante, parfait ! », a-t-il insisté. Avant d'ajouter : « Si vous mettez quelqu'un de symbolique, extérieur, vous risquez de rater l'opération ». Si je comprends bien ce que veut dire Gérard Longuet, c'est qu'un type

qui se nomme Malek Boutih ne peut pas représenter la France « qui s'ouvre aux populations nouvelles ». Alors, pourquoi pas un bon vieux Lorrain qui « devrait faire l'effort sur lui-même de s'ouvrir à l'extérieur ». Un effort sur lui-même, merci Monsieur Longuet, vous savez de quoi vous parlez ! Les citoyens lorrains, quelles que soient par ailleurs leurs origines, ont fait un bel effort, celui de vous subir comme président du conseil régional de 1992 à 2004. Bien que venant de Neuilly, vous étiez député de la Meuse et votre parcours politique a connu des itinéraires propices aux dérapages. Membre d'Occident avec votre ami Madelin pendant votre jeunesse, vous avez rédigé le programme économique du Front national à sa création en 1972 avant de bifurquer vers des espaces plus fréquentables. Pendant le passé vous rattrape vite. Mais comme le mien est irréprochable, je propose donc ma candidature pour assurer la présidence de la Halde. J'ai le bon profil, « Lorrain » d'origine, bien qu'avec une petite tare du côté de mes arrière-

grands-parents. Ils étaient sarrois. Je sais, ça fait un peu « boche », mais c'était aussi l'époque où la France voulait annexer cette région germanique. Je ne suis pas très vieux, mais je peux faire l'affaire. Je n'aurai même pas besoin de faire un effort sur moi-même pour m'ouvrir à l'extérieur. En bon vieux Lorrain, je participe aux activités du comité local de Metz contre l'immigration jetable et je milite également en faveur de la régularisation des sans-papiers. Me voilà donc disponible pour assurer la fonction que vous réservez au « bon personnage » que je ne peux pas manquer d'être à vos yeux.

Bien à vous Monsieur Longuet



HOPITAUX RENÉ-MURET EN GRÈVE

Les grévistes de l'hôpital de gériatrie de Sevran ont reçu le soutien des partis de gauche dont le NPA, avec notamment la visite d'Olivier Besancenot.

N'échappant pas à la règle des suppressions de postes, les trois hôpitaux de l'AP-HP situés en Seine-Saint-Denis se sont mobilisés. René-Muret - Bigottini (Sevran) est un hôpital de gériatrie, Avicennes (Bobigny) et Jean-Verdier (Bondy) sont des hôpitaux comportant des services d'urgences. À René-Muret, nous sommes en grève reproductible depuis le 22 mars à l'appel de l'intersyndicale SUD Santé et CGT. Grève très largement suivie. Nous avons organisé un piquet qui fonctionne 24 heures sur 24 et sept jours par semaine, faut dire qu'on est habitué à travailler comme cela ! Pour les décisions, la direction de la lutte, etc. nous organisons deux assemblées générales «souveraines» dans la journée (entre 130 et 180 personnes). Dès le départ, notre direction locale n'a exprimé que haine et mépris pour nous hospitaliers (toute catégorie de personnel de l'hôpital), ne veut pas reconnaître les représentants des AG et surtout s'empresse de ne pas répondre à nos revendications. Tant et si bien que le ton est vite monté et que jeudi 25 mars les grévistes ont retenu

(pour négociation, bien entendu) notre direction pendant dix heures. Il est évident que cela les a un peu calmés et qu'ils ont été obligés de reconnaître l'AG souveraine et ses représentant-e-s. Chassez le naturel, il revient au galop... la semaine suivante, nouveau blocage de notre direction... Reculade sur ses promesses... L'unique moyen de pression efficace a été le blocage des admissions. Sachant qu'il n'y a pas de services d'urgences les personnes âgées sont prises en charge dans les hôpitaux à côté du nôtre, le transfert à René-Muret ne se fait qu'après l'urgence vitale, donc nous ne laissons personne sans soins ! Forcément, le blocage des admissions ne s'est pas fait tout seul, il a fallu aller chercher les lits vides pour les apporter au piquet de grève. Un trésor de guerre en quelque sorte !

L'important pour nous, c'est aussi de ne pas rester isolés et nous multiplions les contacts envers les autres hôpitaux mobilisés, envers la population (405 signatures en une heure et demie sur un marché, appui des différents élus). À notre piquet de grève nous avons vu le PS, le PCF, le POI apporter leur soutien. Nous avons fait appel à Olivier Besancenot, le 6 avril, et là subitement la direction refuse que notre camarade prenne la parole... Après avoir fait un petit tour de l'hôpital, mégaphone à la main, nous avons fait l'AG devant l'hosto... avec Olivier. AG record avec plus de 210 participant-e-s ! Notre lutte est légitime et nous ferons tout pour l'étendre le plus possible.

Maxime



tribune

POUR UN NPA FÉMINISTE, LAÏQUE ET DE MASSE

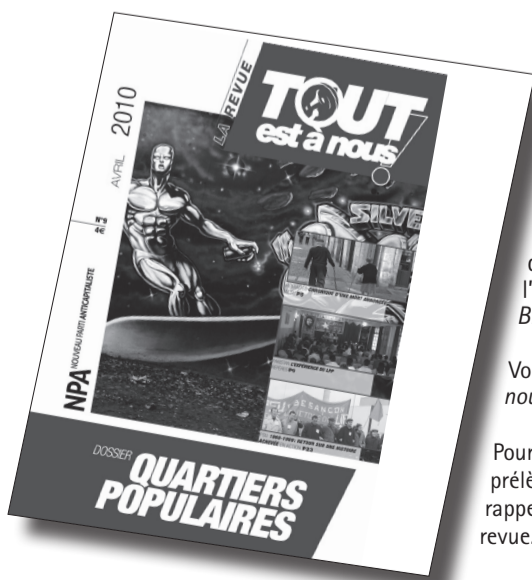
LES régionales se sont déroulées en pleine campagne sur «l'identité nationale» raciste et islamophobe. Le NPA est le parti politique le mieux à même de s'y opposer sans se soucier des effets électoraux de son positionnement. Issue d'un quartier populaire, la candidature d'Illham portant le foulard était un atout pour rejeter (et non pas soutenir) l'ethnisation des questions sociales, montrer la voie de l'engagement politique contre les replis communautaristes; changer les perceptions en faisant partie de notre «tous ensemble». On peut afficher sa foi et être féministe, laïque et anticapitaliste. En France, et au sein-même des régimes islamiques les plus dictatoriaux, contre des courants intégristes et répressifs, le clivage essentiel n'est pas la religion ni un foulard porté avec des intentions et logiques contradictoires: c'est la défense concrète de droits sociaux et de libertés individuelles et collectives, contre

l'ingérence de pouvoirs religieux dans les choix individuels, y compris religieux. Le NPA doit aider à l'émergence d'un parti de masse anticapitaliste qui combat en pratique, en son sein et dans la société pour que la religion ne soit pas un obstacle à l'engagement politique et militant commun écologiste, anticapitaliste et sur les axes suivants. Féminisme. Nous nous revendiquons du combat contre le patriarcat et contre toutes les violences faites aux femmes, pour leur émancipation. C'est en tant que féministes qu'il s'agit de reconnaître la diversité des cheminements vers l'émancipation et soutenir toutes les femmes qui luttent concrètement (avec ou sans voile) pour leur pleine reconnaissance comme être humain et responsable. Luttons combinées. Nous critiquons l'hypocrisie des discours émancipateurs accompagnant les guerres des puissances impérialistes. Mais nous combattons aussi les oppressions qui

divisent les travailleurs et cherchons leur unité politique contre toutes les discriminations. La lutte contre l'impérialisme, le racisme blanc civilisateur ne signifie donc pas l'arrêt de la critique à l'égard des relations d'oppression au sein des nations (ex) colonisées ou non occidentales; de même que la lutte contre l'islamophobie n'empêche pas la critique de l'islamisme et des intégrismes religieux. Laïcité. Nous considérons comme un acquis la séparation de l'État de tout pouvoir d'ingérence politique de l'Église et de tout clergé. Et nous nous appuyons sur la jurisprudence et l'interprétation de la laïcité produite par la Ligue des droits de l'homme qui distingue deux sphères publiques. Celle des institutions d'État où devrait s'imposer la neutralité, d'une part; et la sphère sociétale d'autre part, où la laïcité permet aux usagers et citoyen-ne-s (à leurs élu-e-s, qui ne sont pas des fonctionnaires !) d'exprimer leurs convictions

ou croyances en toute liberté, dans le respect des libertés publiques. C'est pourquoi dans cet espace public et politique, la visibilité du foulard n'est pas anti-laïque. Rendre visible notre égalité dans la diversité et l'unité de nos luttes. Venant de cheminements variés, tou-te-s nos membres doivent être égaux et égaux sur la seule base de l'adhésion à notre programme. Les luttes de Franz Fanon et Malcolm X, Martin Luther King et bien des théologies de la libération s'intègrent à nos bilans... Et si la religion sert à justifier l'ordre inégalitaire et les oppressions, la foi peut aussi se retourner contre eux.

Alain Pojolat (comité exécutif, commission immigration), Catherine Samary (commission internationale), Fanny G. (comité exécutif, commission intervention féministe), Jean-Paul Mignon (conseil politique national, Aubagne La-Ciotat), Nora Benameur (conseil politique national, commission quartiers populaires, Avignon)



LE N°9 DE TOUT EST À NOUS! LA REVUE EST DISPONIBLE

VOUS TROUVEREZ DANS CE NUMÉRO un dossier sur les quartiers populaires, une histoire du PSU et une tribune de Jean-Jacques Boislaroussie sur le bilan de ce parti, un article sur l'expérience du LPP au Pakistan, une interview d'Emory Douglas, «ministre de la Culture» du Black Panthers Party...et bien d'autres articles encore !

Vous pouvez vous le procurer en envoyant un chèque de 4 euros à l'ordre de NSPAC à *Tout est à nous* !, 2, rue Richard-Lenoir, 93100 Montreuil.

Pour vous abonner, remplissez le formulaire ci-contre. Si vous êtes déjà abonné à l'hebdomadaire par prélèvement automatique, pour recevoir la revue, envoyez un courrier à l'adresse indiquée ci-dessus, en rappelant vos coordonnées bancaires et en indiquant que vous souhaitez que votre prélèvement inclut la revue.

S'ABONNER

Abonnements

par prélèvement automatique

Cochez la formule de prélèvement retenue et renvoyez nous le formulaire accompagné d'un RIB à N. S. P. A. C, 2 RUE RICHARD LENOIR, 93100 MONTREUIL.

HEBDOMADAIRE du NPA (14 euros par trimestre)

HEBDOMADAIRE + MENSUEL du NPA (25 euros par trimestre)

Tarif jeunes/chômeurs/précaires HEBDOMADAIRE du NPA (10 euros par trimestre)

Tarif jeunes/chômeurs/précaires HEBDOMADAIRE + MENSUEL du NPA (19 euros par trimestre)

J'autorise par la présente, l'établissement teneur du compte à prélever sur ce dernier le montant des avis de prélèvement trimestriel établis à mon nom, qui seront présentés par :

ORGANISME CREANCIER :

NOUVELLE SOCIÉTÉ DE PRESSE, D'AUDIOVISUEL ET DE COMMUNICATION (NSPAC) - 2, RUE RICHARD-LENOIR 93100 MONTREUIL

NUMÉRO NATIONAL D'ÉMETTEUR :

554755

Titulaire du compte

NOM:

PRENOM:

ADRESSE:

CODE POSTAL:

VILLE:

MAIL:

Désignation du compte à débiter

CODE ÉTABLISSEMENT CODE GUICHET

N° DE COMPTE

CLÉ RIB

DATE:

SIGNATURE:

Etablissement teneur du compte

BANQUE:

ADRESSE:

CODE POSTAL:

VILLE:

Abonnements par chèque à l'ordre de N.S.P.A.C (2, rue Richard Lenoir - 93100 Montreuil) ENTOUREZ LA FORMULE QUE VOUS AVEZ RETENUE :

FRANCE ET DOM-TOM
L'hebdo 6 mois 1 an
28 euros 56 euros

L'hebdo + le mensuel 6 mois 1 an
50 euros 100 euros

Tarif jeunes/chômeurs/précaires pour l'hebdo 6 mois 1 an
20 euros 40 euros

Tarif jeunes/chômeurs/précaires pour l'hebdo + le mensuel 6 mois 1 an
38 euros 76 euros

Abonnement à la revue mensuelle 6 mois 1 an
22 euros 44 euros

ÉTRANGER
L'hebdo 6 mois 1 an
45 euros 90 euros

L'hebdo + le mensuel 6 mois 1 an
65 euros 130 euros



Hauts-de-Seine PRÉFECTURE DANS L'ILLÉGALITÉ

Mercredi 31 mars, devant la préfecture de Nanterre (Hauts-de-Seine), l'association Act Up a mis en cause publiquement le préfet qui empêche l'accès aux soins à des étrangers malades, les maintenant ainsi en situation irrégulière et leur faisant prendre le risque d'une expulsion, synonyme pour eux de condamnation à mort.

La législation protège contre les expulsions les étrangers atteints de pathologies graves et ne pouvant se soigner dans leur pays d'origine, et leur permet d'être régularisés. Mais la régularisation des malades reste un plein droit virtuel dans certaines préfectures. Ainsi, celle des Hauts-de-Seine invente sa propre procédure en transformant les demandes de titre pour raison médicale en demande de prolongement de visas, viole le secret médical en faisant ouvrir les plis

confidentiels adressés aux médecins par les agents de la préfecture ou encore demande aux étrangers des documents non prévus par la loi. En septembre 2009, une personne séropositive et atteinte d'un handicap moteur, venue déposer une demande de titre de séjour pour soins, est même arrêtée au guichet de la préfecture et conduite au commissariat avec le projet de l'expulser. L'Observatoire du droit des étrangers malades (ODSE), qui regroupe des associations telles qu'Act Up-Paris, Médecins du Monde, la Cimade ou encore le Mrap, a recensé et documenté toutes ces illégalités¹ et alerte les autorités concernées depuis des années.

1. Voir le dossier disponible sur le site de l'ODSE : www.odse.eu.org/titre-de-sejour-pour-soins-le



Nanterre, le 31 mars. Les militants d'Act Up dénoncent les pratiques de la préfecture. (CAROLINE IZAMBERT)

LE CHIFFRE

25 000

C'est le nombre de caméras de vidéosurveillance qui vont être installées, selon le plan Hortefeux dans les gares et les trains. « Dès qu'il y a la moindre alerte, on pourra intervenir plus rapidement » a dit le ministre de l'Intérieur. Le gouvernement adore les caméras, installées partout comme unique solution proposée à un problème non résolu. Une meilleure protection des usagers de la SNCF contre des actes d'agression délinquants ou sexistes serait la présence physique sur place immédiate d'agents de la SNCF et la solidarité des autres usagers. Or, réduction d'effectifs oblige, à partir d'une certaine heure, les wagons et les couloirs de gare sont majoritairement déserts.

LES ONCLES PICSOU.

Les capitalistes vivent de l'exploitation du travail des autres. C'est ce que confirme une intéressante étude de l'Insee pour la période 2004-2007, faite avant la crise et le bouclier fiscal. Les revenus des plus riches augmentent quatre fois plus vite que ceux du reste de la population. Ainsi, la hausse des revenus a été de 9% pour 90% de la population (un peu plus que l'inflation) et de 40% chez les plus aisés. Où l'on voit dans quelles mains aboutit la richesse produite par tous. Dans cette catégorie des plus riches (10% de la population), les revenus proviennent pour moitié du capital et pour moitié du travail (souvent une activité déguisée en travail salarié de gestion de sa fortune). À l'autre bout de l'échelle, l'Insee constate une augmentation du nombre de pauvres (les 13,4% des Français touchant moins de 908 euros par mois) qui dépassent 8 millions en 2007. Plus d'un tiers des immigrés sont pauvres.

TOUT est à nous!

HEBDOMADAIRE DU **NPA** NOUVEAU PARTI ANTICAPITALISTE

L'INSEE EN GRÈVE. Les enquêteurs de l'Insee sont en grève du 6 au 12 avril pour réclamer un statut. En effet, ces 1 200 agents sont vacataires ou contractuels et souffrent d'une protection sociale très faible. Actuellement, les enquêteurs ont une ancienneté moyenne à l'Insee de dix ans et touchent un salaire médian de 633 euros par mois. Un statut enquêteur permettrait de les protéger et de clarifier leurs contrats. Or, celui-ci, pourtant promis par Christine Lagarde en octobre et acté par la direction et les syndicats de l'institut, a été rejeté depuis lors d'un groupe de travail interministériel. Les enquêteurs ont donc décidé de cesser de transmettre leurs enquêtes jusqu'au 13 avril, jour du prochain groupe de travail.

BASE-ÉLÈVES. Le 30 mars, l'inspection académique de l'Isère a démis de leurs fonctions deux directeurs d'école. Le motif invoqué est leur refus de renseigner la base de données nationales « Base-élèves ». Face à ce fichage des élèves dès leur plus jeune âge (dont les informations personnelles sont conservées pendant 35 ans), un large mouvement de résistance s'est mis en place. Il regroupe des enseignants et des parents d'élèves, et est soutenu par le comité des droits de l'enfant et le conseil des droits de l'homme de l'ONU. Mais le ministère de l'Éducation nationale a choisi de piétiner les libertés et de réprimer ceux et celles qui les défendent et s'opposent à la politique de fichage, pratiquée par le gouvernement de Sarkozy. Affirmons notre solidarité et notre soutien aux directeurs sanctionnés, et exigeons qu'ils puissent retrouver leur poste.

TOTAL : PROFITS ET CORRUPTION. Le groupe Total a été mis en examen pour « corruption d'agents publics étrangers et recel de trafic d'influence aggravé » en Irak. L'affaire en question se passait en 1997, au moment où un embargo avait été décrété contre l'Irak. Devant l'indignation causée par les conséquences catastrophiques pour le peuple irakien de cet embargo (près de 500 000 enfants sont morts de maladies très faciles à soigner, comme la diarrhée ou la dysenterie), l'ONU avait établi un hypocrite programme appelé « pétrole contre nourriture » qui autorisait certaines sociétés choisies par l'Irak à acheter du pétrole en échange de médicaments et de denrées alimentaires. C'est pour être choisi par Saddam Hussein que Total est soupçonné d'avoir accepté de corrompre des fonctionnaires irakiens. Autour de ce même embargo, des hommes politiques d'influence, comme Charles Pasqua, ont été soupçonnés d'avoir bénéficié de millions de dollars irakiens.

SODIMATEX : SOLIDARITÉ INCONDITIONNELLE. Avec une fermeture annoncée en avril 2009, les salariés de Sodimatex (moquettes de voiture) dans l'Oise sont les nouvelles victimes de la restructuration du groupe Trèves, déjà poursuivi par 1 200 personnes pour « utilisation frauduleuse de fonds publics » (aide publique de 55 millions d'euros) après la fermeture de l'usine PTPM dans la Marne. Jetés à la rue, les 92 travailleurs se battent pour obtenir une prime de 21 000 euros en plus des indemnités légales pour préserver une partie de leur avenir et leur dignité. Mais c'est insupportable pour ce groupe, implanté dans 20 pays avec 7 500 salariés, dont les principaux donneurs d'ordre sont Renault et PSA. Depuis des semaines, ces patrons voyous refusent de négocier et préfèrent jeter des kilomètres de moquette à la poubelle. C'est ce mépris qui a poussé les salariés à menacer de faire sauter une citerne de gaz. Si vendredi 2 avril, un accord de méthode a été signé, rien n'est réglé en ce qui concerne les indemnités. Une nouvelle négociation est prévue pour le 7 avril.

“ NO COMMENT

« Il faut supprimer l'impôt sur la fortune, qui n'est pas performant sur le plan des recettes [...] et être capable de s'adapter, intégrer le fait que nous sommes en fin de crise, que le capital est beaucoup plus volatil. »

MANUEL VALLS

TOUT est à nous !
hebdomadaire du Nouveau Parti anticapitaliste
Rédaction : 01 48 70 42 27
Diffusion : 01 48 70 42 31
Administration : 01 48 70 42 28
2, rue Richard-Lenoir, 93100 Montreuil
Mail : redaction@npa2009.org
Numéro ISSN : 1969-8178
Commission paritaire : 0414 P 11508
Tirage : 8 000 exemplaires

Société éditrice : Nouvelle Société de presse, d'audiovisuel et de communication (NSPAC) SARL au capital de 3500 euros (durée 60 ans)
Gérant et directeur de publication : François Coustal
Impression : Rotographie, Montreuil-sous-Bois
Tél. : 01 48 70 42 22
Fax : 01 48 59 23 28
mail : rotoimp@wanadoo.fr